

21 ° Assemblée Générale 2024



Adhérents : 225

Présents : 44

Pouvoirs : 14

Quorum calculé sur le nombre de ceux qui sont à jour au 9 mars 2024.

33+ les pouvoirs = 47. Le tiers = 16 Quorum atteint.

Élus : Monsieur le Président du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Communes représentées : Lablachère, Saint-André-de-Cruzières-Courry, Labeaume.



association
PAIOLIVE

Présentation des missions de Service Civique au sein de l'association Païolive

Eve-Marie **Batina**
Firmin **Chaplais**

1. Cartographie de pellicules d'argiles décalcifiées



LES GRAS

FICHE RECAPITULATIVE

Espèces floristiques importantes à noter lors des relevés, espèces bioindicatrices

1. *Mannia fragrans* (forte odeur de cèdre au toucher)
2. *Corsinia coriandrina* (thalle ondulé et craquelé sur milieu acide)
3. *Ranunculus paludosus*, Renoncule des marais
4. *Allium moschatum*
5. *Oxymitra incrassata* (poils sur le thalle)
6. *Riccia ciliata* (extrême pilosité)
7. *Riccia crozalsii* (thalle petit, couleur glauque, thalle haut et très fin)

Types de milieux à noter sur la carte : Végétation vivace ou tonsure annuelle

Présence/absence des SP bioindicatrices, à noter :

1. Très abondant
2. Abondant
3. Rare peu abondant

Recouvrement végétal %

Strat muscinale, herbacées basses, herbacées hautes de type thym, poacée et rue fétide

Recouvrement % et forme des cailloux (strat caillouteuse)

1. Cailloux plats
 2. Petit bloc peu élevé
- Bloc

Profondeur du sol

Indiquer l'épaisseur de TR

Perturbations (engins motorisés/passage ponctuelle d'un herbivore)

Exemple d'une fiche terrain

2. Recherche des populations de *Riccia crustata*

Octobre 2022 : étude de la population du Graveyron.

Objectifs : évaluer les effectifs, chercher de nouvelles populations, étudier ses habitats, la reproduction de l'espèce. Mieux cerner sa biologie pour pouvoir, à terme, proposer des mesures conservatoires.



Méthode :

FICHE DE TERRAIN (*Riccia crustata*)



- DATE :
- NUMERO DE LA MAILLE :

- REFERENCE PHOTO :
- OBSERVATEURS :
- LOCALISATION :

- SITE :
- COORDONNES GPS :

- DESCRIPTION DU MILIEU :
- ESPECES COMPAGNES :

- PENTE : NUL / FAIBLE / FORTE
- PENTE EN % :
- EXPOSITION SI PENTE : N / NO / NE / E / S / SO / SE / O
- PROFONDEUR DU SOL :
- NIVEAU DU SOL :

- NIVEAU DE PERTURBATION : 1 / 2 / 3 / 4 / 5
- TAUX DE RECOUVREMENT % : BRYOPHYTES : VASCULAIRE :

Au sein d'une colonie, identifier des micros-populations et mesurer plusieurs paramètres quantitatifs ou qualitatifs décrivant leur micro-habitat (10 cm²):

1. profondeur du substrat
2. pente et exposition
3. niveau de perturbation du milieu
4. recouvrement (concurrence) des plantes vasculaires compagnes
5. recouvrement (concurrence) des bryophytes compagnes
6. recouvrement de *Riccia crustata*



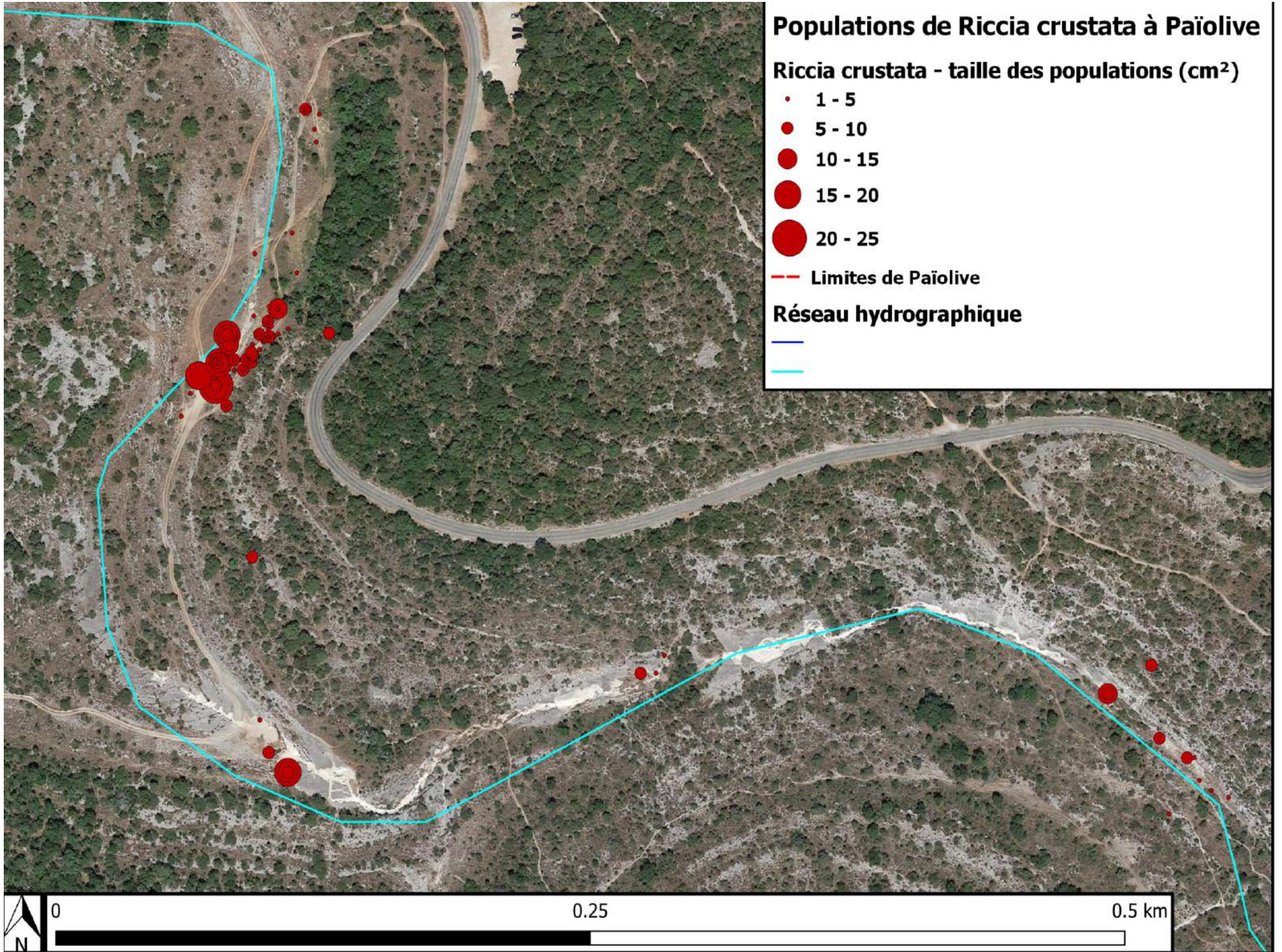
Populations de *Riccia crustata* à Païolive

Riccia crustata - taille des populations (cm²)

- 1 - 5
- 5 - 10
- 10 - 15
- 15 - 20
- 20 - 25

--- Limites de Païolive

Réseau hydrographique



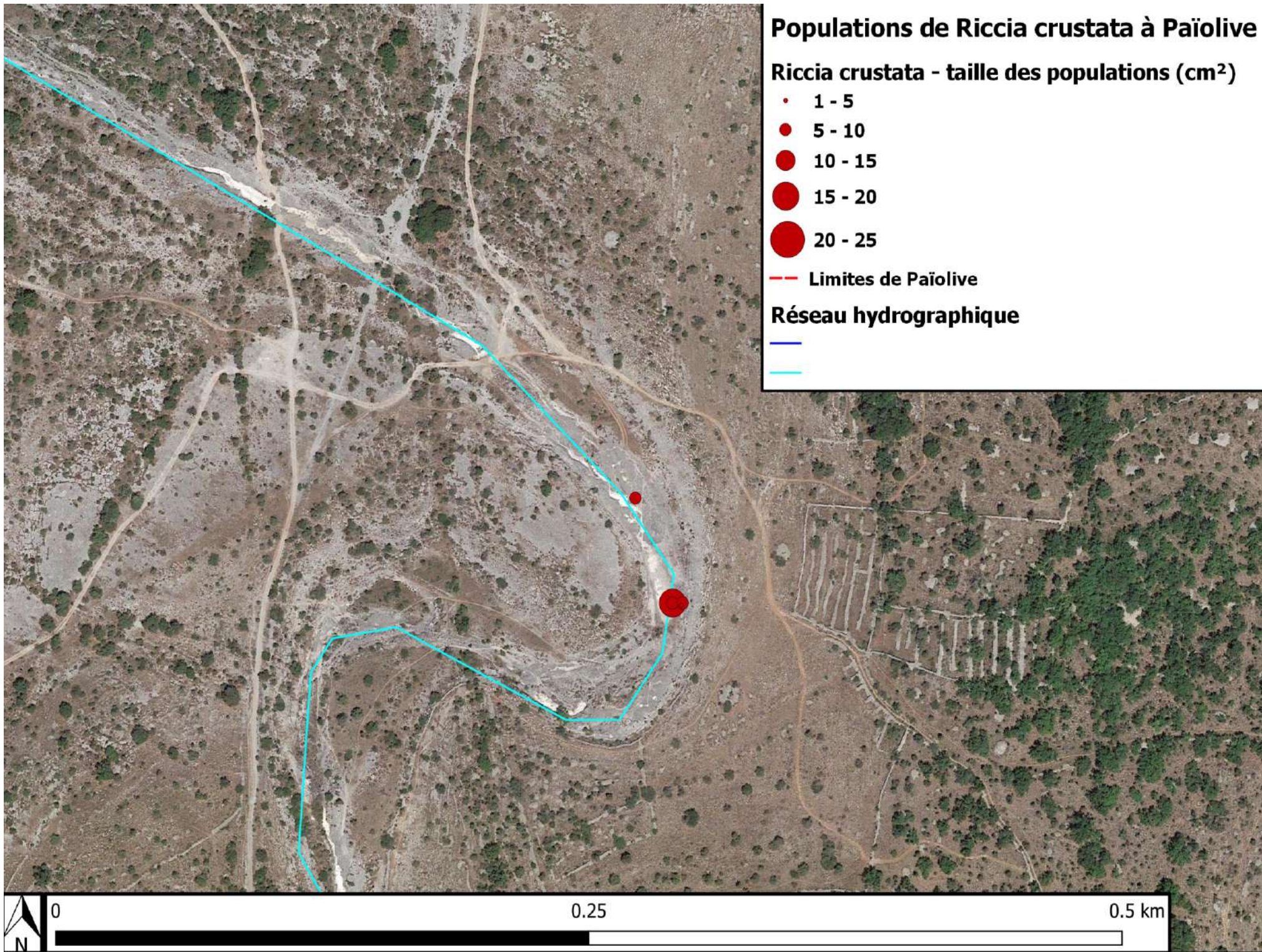
Populations de *Riccia crustata* à Païolive

Riccia crustata - taille des populations (cm²)

- 1 - 5
- 5 - 10
- 10 - 15
- 15 - 20
- 20 - 25

--- Limites de Païolive

Réseau hydrographique



Résultats :

- Pas de nouvelles populations trouvées sur le Fontgraze, ni sur le Ranc-d'Avène qui présentaient des milieux favorables.
- Plusieurs nouvelles populations trouvées dans le Graveyron :
Le nombre des colonies connues a été multiplié par 15.
 - 3 noyaux de population répartis dans une aire de 1 500 m².
 - Les populations sont constituées de petits groupes de thalles d'une superficie allant de 1 à 30 cm².

Au total, *Riccia crustata* occupe environ 700-800 cm²

La fréquence et l'intensité des perturbations est probablement un facteur clé dans le maintien de l'espèce. L'hypothèse est qu'en tant qu'espèce pionnière, elle semble coloniser petit à petit les zones perturbées il y a plusieurs mois/années. Elle s'exprime pleinement avant que de plus grosses espèces viennent la concurrencer. Si les perturbations ne réapparaissent pas, la population peut régresser sous l'effet de la concurrence.



Prudence !

Ce lieu exceptionnel regorge d'espèces rares et menacées



Riccia crustata est une espèce de mousse **très rare** uniquement présente sur les Gras, elle constitue un **fort enjeu écologique**.

Elle vit en bord de **mares temporaires**.

Cette espèce est **menacée d'extinction** et est victime de nombreuses **perturbations anthropiques** ce qui à un impact direct sur son **biotope**.

**Merci de rester
sur les chemins !**

3. Éducation à l'environnement Interventions dans les écoles environnantes



École du Péage à Lablachère

4 . Formation au tri entomologique avec Henri-Pierre Aberlenc



5. Suivi du Hibou Grand-Duc



6. Création d'éléments de communication

LES RENCONTRES DU VIVANT

Positif pour la Biodiversité

5^{ème} édition

14-15-16 Juin

Saint-Paul-le-Jeune

Conférences • Sorties • Spectacles • Ateliers

Boissons et restauration sur place

Informations et programme complet :
facebook.com/paioliveassociation
bois-de-paiolive.org

Conférence sur le patrimoine
du ruisseau de **Fontgraze**
et son exceptionnelle richesse



**LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,
MYTHES ET RÉALITÉS**

Que vont devenir nos Gras ?

LABLACHÈRE
salle polyvalente

Vendredi 19 janvier
20h

Conférence/débat

Entrée libre



DÉCOUVRIR FONTGRAZE

*Le ruisseau de Fontgraze,
patrimoine méconnu.*



Géologie



Plantes



Insectes



Batraciens

Conférence

17 novembre 18h

Chandolas

Salle polyvalente



association
PAIOLIVE

L'Association Païolive
organise tous les deux ans
des Rencontres du Vivant.
Les **cinquièmes** auront lieu
en **juin 2024**.

RENCONTRES DU VIVANT AGIR POUR NOTRE NATURE

Deux jours de découvertes, d'échanges et de débats.
Elles commencent dès maintenant par une construction
partagée à laquelle vous êtes invités !

De nombreux thèmes peuvent être abordés. Lesquels auraient votre préférence ?

Sujets proposés : Faune et flore, Paysages, Comment protéger un espace naturel ?, L'air, L'eau, Les sols, Notre consommation d'énergies, .etc

Vos propositions :

.....

.....

Quels formats d'activités préférez-vous ?

- Conférence Atelier d'échange Projections Sortie de terrain
- Atelier scientifique Atelier artistique
(écriture, dessin, photo) Visites Autres :



association
PAIOLIVE

Réponse :

- Sur le site de l'association www.bois-de-paiolive.org
- Par mail à paolive@orange.fr

- Sur papier au lieu de dépôt ou au 34 rue du Chassezac à Maisonneuve.



L'Association Païolive fondée en 2004 a pour
objets d'**étudier**, de **faire connaître** et de
protéger l'espace naturel de Païolive et des
Gras.

Elle entend mettre en oeuvre le droit et le
devoir, prévus dans la charte constitutionnelle
de l'environnement, de chaque personne à
protéger son environnement.


Elle initie des **études pluridisciplinaires**,
entreprind des actions de formations. Elle
rassemble des **chercheurs**, des **visiteurs** et
habitants touchés par le site dont elle fait
**découvrir les richesses par les sciences et
les arts**.

.....

Quelques-un de nos partenaires en 20 ans : APPMA
Beaume Drobie, Club social des Vans, Communauté de
communes Beaume-Drobie, Commune de Lablachère,
Département de l'Ardèche, Ecole de Rosières, Fiber
Nature, FNE-AURA-Ardèche, Fondation Nature et
Découvertes, Fondation Nicolas Hulot, Fréquence 7,
Grotte de la Cocalière, Hydro-Sciences (Montpellier II),
MNE-Gard, Parc National des Cévennes, Pétale 07,
Région Rhône-Alpes, Société géologique d'Ardèche,
Spéléoclub d'Alès, Terre et Humanisme, UICN, WWF.

7. Création et gestion d'un compte Instagram

associationpaiolive ▾ • @ + ☰

 19 publications 98 followers 11 suivi(e)s

Association Paiolive
Organisation pour la préservation de l'environnement
Association d'étude et de protection du vivant
"Étudier, faire connaître et protéger" 🌿 🌍

www.bois-de-paiolive.org

Tableau de bord professionnel
107 comptes touchés au cours des 30 derniers jours.

Modifier le profil Partager le profil

Conférence... Nouveau

🏠 🔍 + 📺 🌐

📧 📷 📖 📄

L'Association Paiolive
Le bois de Paiolive
Le pélobate cultripède
Le Grand-duc d'Europe

associationpaiolive ...

5 ECOSYSTEMES

Les milieux forestiers

La magie de Paiolive réside en grande partie dans l'intime alliance du **minéral** et du **végétal** : des blocs calcaires et des arbres majestueux.

Les reliefs **ruiniformes** ont permis la continuité de la **forêt ancienne**, qui se développe aujourd'hui encore plus librement.

A l'abri des **grands rochers**, qui lui fournissent une **climatisation naturelle**, elle est habitée par de nombreuses **espèces patrimoniales** comme la Cétoine bleue.

Cétoine bleue
Eupotosia mirifica

Voir les statistiques Booster la publication

📧 📷 📖 📄

👤 Aimé par lesamisdebanne et 47 autres personnes

associationpaiolive
Bois de Paiolive ...

Riccia crustata

ESPECE DE LA SEMAINE

Voir les statistiques Booster la publication

📧 📷 📖 📄

👤 Aimé par terrehumanisme et 21 autres personnes



21 ° Assemblée Générale

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1 - Étudier

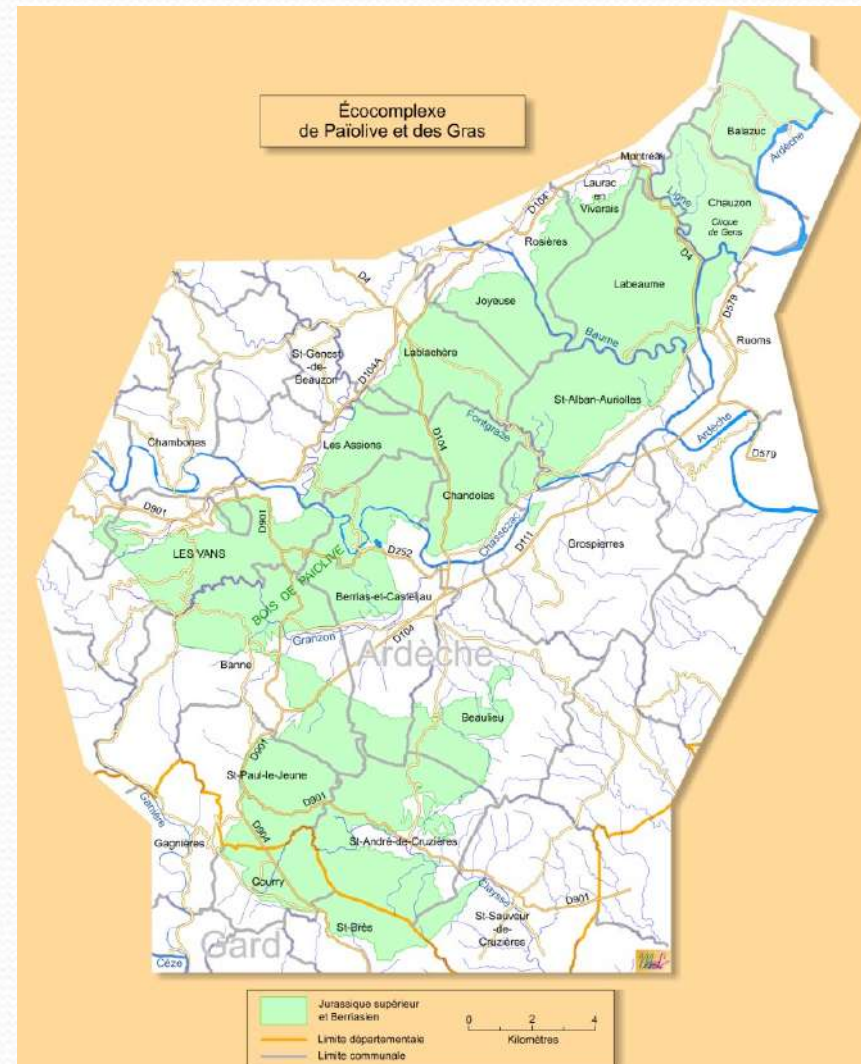
2 - Faire connaître

3 - Protéger

21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

Réunion du Conseil scientifique à la Cocalière le 19 août 2023

Nouvelle définition des
limites de l'écocomplexe.
Quels taxons à étudier ?
Pollution de la Ligne ?





21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

Contribution nette à la connaissance :

Nouvelles données publiques partagées :

- Échelle nationale: 14 taxons pour lesquels aucune occurrence n'était mentionnée jusqu'à présent.
- Échelle départementale : le jeu de données contient des observations sur 394 taxons pour lesquels il n'y avait encore aucune donnée dans l'INPN sur les départements de l' Ardèche
- Échelle communale : le jeu de données contient 912 taxons dont aucune occurrence n'était mentionnée jusqu'à présent dans 6 communes de l'écoComplexe.



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

CARDOBS

Nous avons saisi 3 079 espèces et 15 691 données

Avec toutes les données cumulées en provenance d'autres sources, il y a sur l'ensemble de l'écocomplexe :

- Nombre de données transmises : 72 009
- Nombre de jeux de données concernés : 330
- Nombre de taxons (CD NOM) : 4 712 (à noter qu'il s'agit de taxons pas d'espèces)

Espèces nouvelles pour l'inventaire :

Rat des moissons



Poissons : 18 espèces

Apron du Rhône

Séminaire IGB/ATBI :

Les inventaires généraux de la biodiversité

Parc National des Ecrins

Bourg-d'Oisans

17 au 19 octobre 2023



Ce second Séminaire a été co-organisé
par PatriNat (OFB / MNHN / CNRS / IRD)
et par le Parc National des Écrins
Appui : Jean Ichter (indépendant / correspondant du MNHN).





Le premier colloque s'était déroulé à Païolive (à Labeaume) en avril 2015.

En octobre 2023, la trentaine de participants représentaient tous les ATBI importants de France et de Belgique

L'objectif du séminaire était de favoriser la **cohésion** entre les acteurs présents afin de **construire un réseau actif et opérationnel**

Définition :
Un inventaire général de la biodiversité (IGB/ATBI)
est un **processus d'inventaire coordonné**
de l'ensemble des espèces présentes dans un espace donné.

Une vingtaine de sites en France sont concernés

ces IGB/ATBI sont encore insuffisamment connus
et peu intégrées dans les programmes de conservation de la nature.

Il est souvent difficile de les faire reconnaître et les faire durer dans le temps.
C'est notamment dû à leur manque de visibilité,
et à l'ampleur et à la durée de la tâche.

Ces rencontres, au-delà des échanges scientifiques, veulent contribuer à cette visibilité

Le séminaire a fonctionné sous forme d'ateliers et de
séances plénières



Création d'un **réseau national des ATBI** avec la participation de **PatriNat**

La démarche IGB/ATBI en France est **en développement** :
de nombreux inventaires sont entrepris dans des situations locales très variées

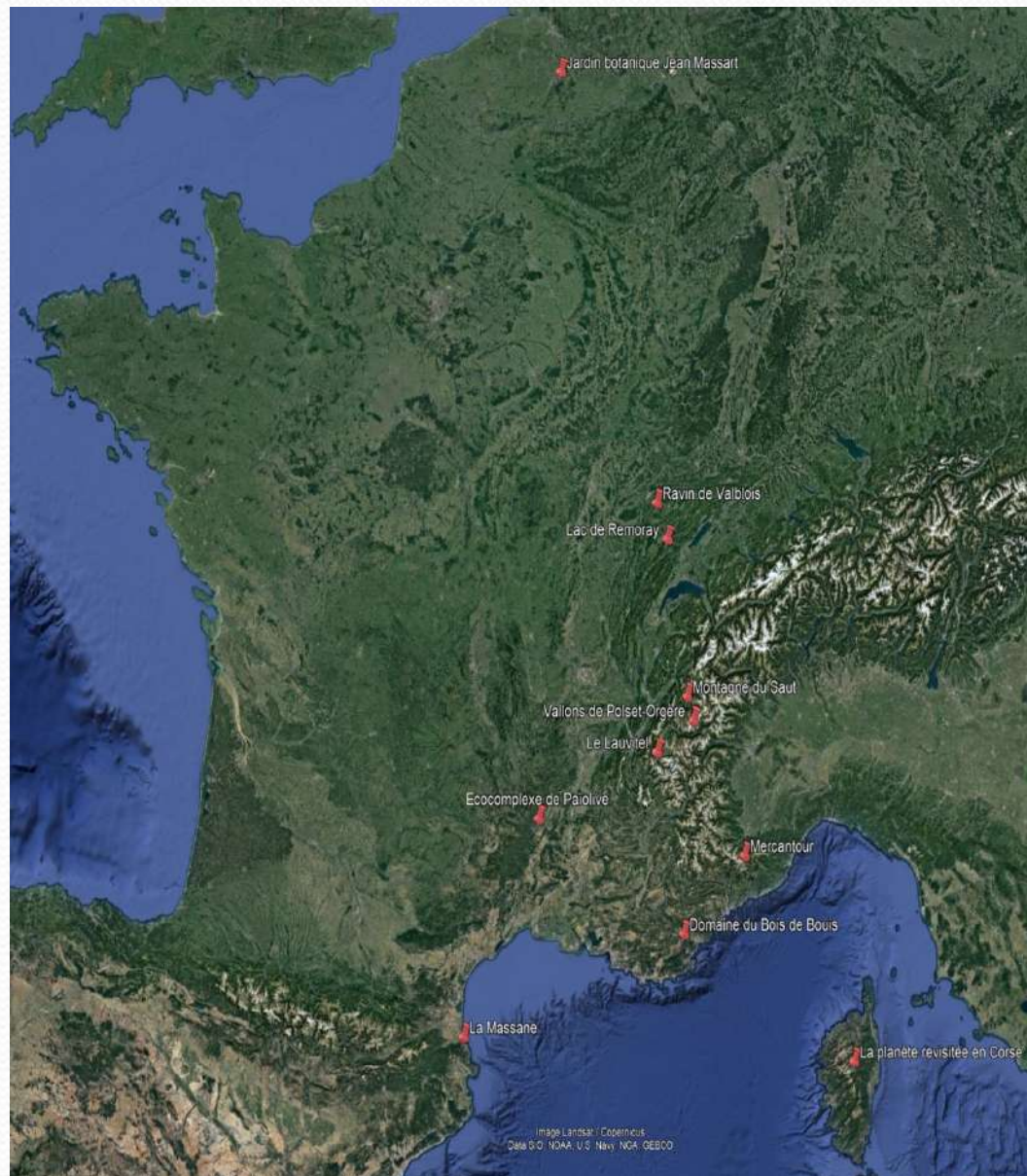
La démarche IGB/ATBI est considérée comme **ayant sa valeur propre** :
une exploration de la biodiversité
qui n'a pas à être orientée *a priori* vers la gestion.

Elle est une fin en soi, pas seulement un moyen en vue de la gestion,
(même si ses résultats sont utiles pour la gestion)

Lors des 15 dernières années,
en France et en Belgique,
19 sites portent ou ont porté
cette dynamique
visant à l'inventaire le plus exhaustif possible
des espèces de faune, de flore et de fonge
de leur territoire.

L'essor de ces grands inventaires
fait partie des mesures de la
stratégie nationale biodiversité 2020-2030
et du plan d'action de la
stratégie nationale des aires protégées

Ils constituent également un moteur pour
l'inventaire national du patrimoine naturel.



Mercantour // Parco Naturale Alpi Marittime

Forêt de la Massane

Réserve intégrale du Lauvitel (Parc national des Écrins)

Ecocomplexe de Païolive et des Gras

Bois de Bouis (Var)

Réserve naturelle nationale du lac de Remoray

Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (Doubs)

Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique)

Ferme du Grand Laval (Drôme)

Jardin botanique Jean Massart (Bruxelles)

Poum (Nouvelle-Calédonie), etc.





Remarque générale :
l'IGB du monde entier, cela s'appelle la **taxonomie** et la **systematique** !
L'IGB de notre planète (au sens moderne) a donc démarré en 1758 avec Linné ... il y a 266 ans !

Programme des rencontres

- * Les IGB/ATBI : passé, présent, futur (Jean Ichter)**
- * Les IGB/ATBI des Parcs nationaux alpins (Mercantour, Ecrins, Vanoise)
(Marie-France Leccia, François Couilloud, et Vincent Augé)**
- * IGB/ATBI de la Réserve naturelle nationale de la Forêt de la Massane (Diane Sorel)**
- * IGB/ATBI de la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray (Bruno Tissot & Romain Decoin)**
- * IGB/ATBI de la Réserve naturelle nationale du Ravin de Valbois (25) (Dominique Langlois)**
- * IGB/ATBI de l'écocomplexe de Païolive et des Gras (Henri-Pierre Aberlenc)**
- * IGB/ATBI partenariats PatriNat domaine du bois de Bouis et Sainte-Foy-Tarentaise (Aurélie Lacoeuilhe *et al.*)**



*** Les Atlas de la biodiversité communale : Poum (NC) et Saül
(Guyane)
(Olivier Gargominy, Dominique Fleurot, Audrey Thonnell & Eva
Rodinson)**

*** IGB/ATBI du Jardin botanique Jean Massart
(Marc Dufrêne, Patrick Grootaert et Alain Drumont)**

*** La Planète Revisitée : Santo (Vanuatu), Papouasie-Nouvelle-
Guinée, Corse
(Line Le Gall, Julien Touroult et François Dusoulier)**

Atelier 1 : Le périmètre d'un inventaire général de la biodiversité

- * Un **objectif** et une ambition partagés
- * Un projet avec un **pilotage** et une **coordination**
- * sur un **territoire**
- * tendre vers l'**exhaustivité**
- * **Périmètre taxonomique** (Inclure Prokaryotes)

Atelier 2 : au-delà des données brutes

> Consolidation des connaissances sur la biodiversité

- * collections
- * publications scientifiques
- * synthèses expertes
- * bases de données
- * photos des espèces et des habitats
- * données sonores

- assurer la pérennité
- développement méthodologique

> Des données pour l'aide à la décision



**Atelier 3 : Les nouvelles technologies et l'innovation :
opportunités et limites pour l'inventaire du vivant**

Atelier 4 : Vers un réseau de sites de référence en France et en Belgique,

- * Importance de la connaissance locale et nationale
- * Logique d'un réseau national par petits pas
- * Chercher des collaborations au niveau européen et mondial
- Valorisation des initiatives françaises au niveau européen et international

Atelier 5 : Le rôle sociétal des inventaires du vivant

- * droit universel des naturalistes
- * Nouvelle exploration du monde vivant
- Lutter contre le handicap taxonomique

Atelier 6 : Créer l'envie



Remise en question de l'utilité immédiate

Rôle des ATBI pour révéler les lacunes de nos connaissances

Complexité du terme inventaire, qui n'est jamais complet

Nécessité de mieux expliquer les objectifs des ATBI

Encourager un **label** sans compétition intersites,
favorisant la motivation collective pour l'acquisition de connaissances

PAIOLIVE

le Bois de Païolive
(toponymique)

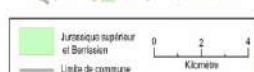
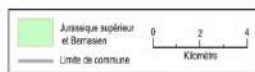
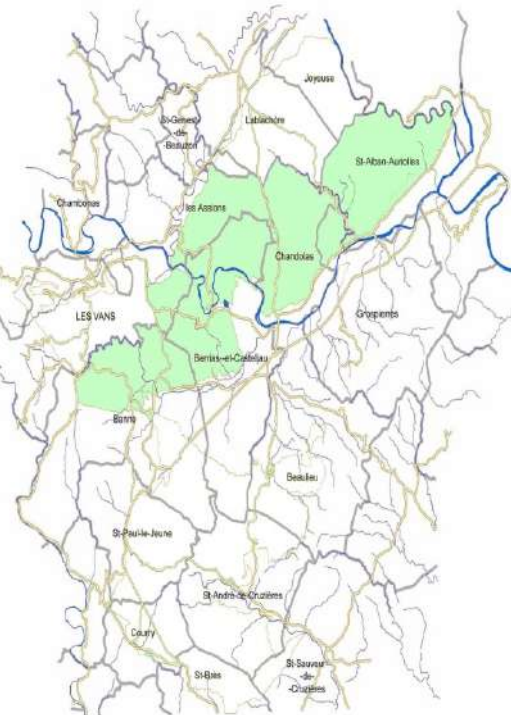
redéfini en 1995
dans la perspective
d'une future zone Natura 2000

redéfini en
2004 ...

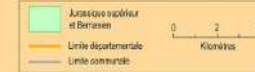
... et en 2023



Maurice L'HOMME - mars 2004



Maurice L'HOMME - mars 2004





Nous avons été agréablement surpris de constater que l'ATBI de Païolive est connu, reconnu et estimé au niveau national.

Il compte désormais parmi les plus importants ATBI de France, même si d'autres inventaires ont découvert un plus grand nombre d'espèces.

Parmi les ATBI en cours, Païolive a deux particularités :

sa prise en compte conjointe des milieux de surface et des milieux souterrains

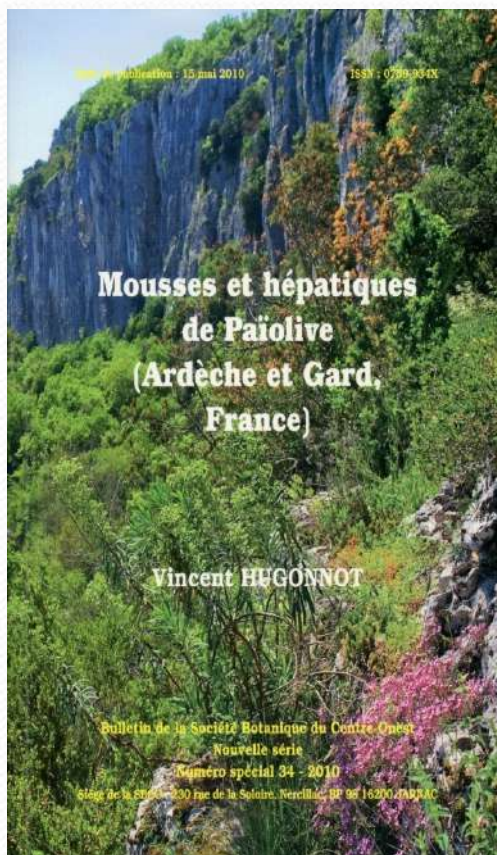
la définition du périmètre d'étude, qui est redéfini en fonction de l'avancement de l'inventaire



Pour notre ATBI, des contacts prometteurs ont été pris avec des taxonomistes

- Pour les Papillons de nuit, Yann Baillet.
- Pour les Mollusques, Olivier Gargominy.

Résultats : des publications



Présence de l'Histeridae *Merochista arisi* (Marseul, 1864) dans le département de l'Ardèche

(COLEOPTERA: HISTERIDAE)

Benjamin CAZARIN*

Résumé : L'auteur fait part de la découverte sur le bois de Païolive, en Ardèche, de plusieurs stations du rare Histeridae *Merochista arisi* (Marseul, 1864).

Mots-clés : Histeridae, arénicole, Ardèche, Païolive.

Merochista arisi (Marseul, 1864) (photo 1) se distingue assez facilement des autres Histerinae par ses tibias antérieurs au bord interne sinués, sa grande taille (9 à 10 mm) et sa ponctuation ponctole dense au niveau des angles antérieurs.

On le rencontre dans le terrain humide des cavités des vieux chênes. Il est cité de plusieurs pays du bassin méditerranéen septentrional : France, Italie, Yougoslavie, Grèce, Turquie, Israël (GOWY, 1990).

En France, il n'était connu que des départements du Var, des Alpes-Maritimes, de l'Hérault et de Corse du Sud.

Dans une précédente note révisée par M. & R. SICU (1989) ces données étaient la

Les Arthropodes souterrains de l'écocomplexe de Païolive et des Gras

par Henri-Pierre Aberlenc

Nous proposons une synthèse des connaissances sur les Arthropodes souterrains de Païolive. Elle s'appuie sur la compilation de la bibliographie la plus exhaustive possible, enrichie de données inédites issues de nos observations naturalistes sur le terrain, des collections, des archives et de discussions avec des Collègues. La classification et la nomenclature ont été réactualisées et la répartition géographique connue a été autant que possible précisée. Nous avons voulu être aussi à jour, complet et exact que possible, mais nous ne saurions prétendre à la perfection. De plus, nous formulons des hypothèses qui sont destinées à être débattues et nous ouvrons quelques perspectives de recherche. Toute opinion intéressante, toute correction et toute donnée nouvelle seront les bienvenues et seront intégrées et discutées dans un futur article. Le présent volume des Cahiers de Païolive ne traitant, pour la partie spéléologique sensu stricto, que d'une partie de l'écocomplexe (de Banne à la route de Lablachère), la présente étude vaudra donc aussi pour les synthèses spéléologiques à venir.

NOUVELLE DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉCOCOMPLEXE DE PAÏOLIVE ET DES GRAS

Il est tout d'abord nécessaire de poser le cadre géographique et de redéfinir ce que nous entendons par Païolive (Fig. 2). Selon la tradition locale et la toponymie, le bois de Païolive est situé sur la rive droite du Chassezac, de part et d'autre de la D 252 et de la D 501, sans atteindre au-delà de la D 202 qui traverse Berrias. Mais il devient vite évident pour le naturaliste qui explore le site et étudie sa biodiversité que la définition limitée par l'histoire des Hommes (!) n'est pas satisfaisante, car il découvre que le Païolive au sens géographique et biologique s'étend bien davantage vers le nord et vers le sud. Deux questions clés s'imposent alors à lui : quelles caractéristiques font de Païolive une entité écologique originale par rapport aux autres milieux calciques de la basse Ardèche et du nord du Gard ? Et jusqu'où s'étend Païolive ? Cette question est légitime de tout naturaliste et de tout géographe car ancienne ! Comme la tradition locale, Alain Mazon en



Bulletin de la Société entomologique de France, 121 (3), 2016 : 309-312.

The genus *Dinotrema* Foerster, 1863, in the Païolive ecocomplex caves (Southern France) (Hymenoptera, Braconidae, Alysiinae)

by Francisco Javier PERIS-FELIPO¹ & Henri-Pierre ABERLENC²

¹ Bleichstrasse 15, CH - 4058 Basel, Suisse <peris.felipo@gmail.com>

² 65 boulevard Peschiera-Alizon, F - 07150 Vallon-Port-d'Arc <desatolies8161@orange.fr>

Abstract – First record of genus *Dinotrema* Foerster, 1863, from two French caves in the Païolive ecocomplex and first record of *Dinotrema caennicola* Peris-Felipo, 2014, from France are provided.

Résumé – Le genre *Dinotrema* Foerster, 1863, dans l'écocomplexe des grottes de Païolive (Hymenoptera, Braconidae, Alysiinae). Les premières observations dans deux grottes françaises du genre *Dinotrema* Foerster, 1863, et la première citation en France de *Dinotrema caennicola* Peris-Felipo, 2014, sont rapportées.

Keywords – Parasitoid wasps, taxonomy, caves, troglodytic species, Païolive, Mediterranean area.

L'écocomplexe de Païolive en Ardèche méridionale (France) : un pic de biodiversité du hotspot méditerranéen

The Païolive ecocomplex in southern Ardèche (France) : a biodiversity peak in the Mediterranean hotspot

Patrick BLANDIN¹, Henri-Pierre ABERLENC², Corinne BAUVET³, Nicolas BIANCHINI⁴, Anya COCKLE-BÉTIAN⁵, Alain COUTÉ⁶, Gregory DESO⁷, Rémi DUGUET⁸, Maxime GAYMARD⁹, Jean-François HOLTOP¹⁰, Vincent HUGONNOT¹¹, Alain LADET¹², Francis LAGARDE¹³, William LHERMENIER¹⁴, Maurice LHOMME¹⁵, Didier MORIN¹⁶, Catherine PERRETTE¹⁷, Frank RICHARD¹⁸, François SCHWAAB¹⁹

Ann. Soc. entomol. Fr. (n.s.), 2011, 47 (3-4) : 519-522

BRIÈVE NOTE - SHORT NOTE

Dimissalna, a cicada genus that remained unnoticed in France (Insecta: Hemiptera: Cicadidae)

Stéphane PUISSENT & Jérôme SIEUR*

laboratoire national d'Histoire naturelle, Département Systématique et Évolution, UMR CNRS 7205 OREB, CP 90, 45 rue Buffon, F-75005 Paris, France

*Corresponding author

Abstract. The cicada *Dimissalna dimissa* (Hagen 1856) is reported for the first time in France. This cicada was previously thought to occur in Eastern Europe only. *D. dimissa* has been found in the Païolive wood close to Berrias-et-Castellau and Les Vans, as well as in Vallon-Port-d'Arc (Ardèche). Time and frequency parameters of the calling song are similar to the original acoustic description based on Caucasian specimens. *D. dimissa* went largely unnoticed probably because of its high position in trees and its quiet calling song close to those of *Cicadetta montana* and *C. brevipennis*. A distribution map across the Mediterranean basin is provided for the first time. The distribution range of *D. dimissa* now extends over 8 700 km, from 41° to 48° E. This discovery increases the number of cicada taxa found in France up to 20.

Résumé. *Dimissalna*, un genre de cigales passé inaperçu en France (Insecta: Hemiptera: Cicadidae). La cigale *Dimissalna dimissa* (Hagen 1856) est rapportée pour la première fois en France. Cette cigale était jusqu'alors uniquement connue d'Europe de l'Est. *D. dimissa* a été trouvée dans le bois de Païolive, près de Berrias-et-Castellau et des Vans ainsi qu'à Vallon-Port-d'Arc (Ardèche). Les paramètres temporels et fréquentiels de la cymbalisation sont similaires à ceux de la description acoustique originale de spécimens du Caucase. *D. dimissa* est d'ordinaire restée inaperçue, probablement en raison de sa haute position dans les arbres et de sa cymbalisation discrète, proche de celles de *Cicadetta montana* et *C. brevipennis*. Une carte de répartition sur le pourtour méditerranéen est établie pour la première fois. La répartition de *D. dimissa* couvre maintenant 8 700 km entre 41° et 48° Est de longitude. Cette découverte porte à 20 le nombre de espèces de cigales trouvées en France.

Keywords: Cicadidae, calling song, new species, West-Palaeartic region, Ardèche.



aire National du Patrimoine Naturel :

ultats les plus intéressants à ce jour , pour l'écocomplexe, dans l'INPN :

données publiques partagées dans 330 jeux de données correspondant à **4 712 taxa**

taxa pour lesquels aucune occurrence n'était mentionnée jusqu'à présent dans l'INPN



MERCI
de votre attention



Parc national du Mercantour



Parc national des Écrins



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE
NATURELLE



association
PAÏOLIVE



Réserve Naturelle
FORET DE LA MASSANE

21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

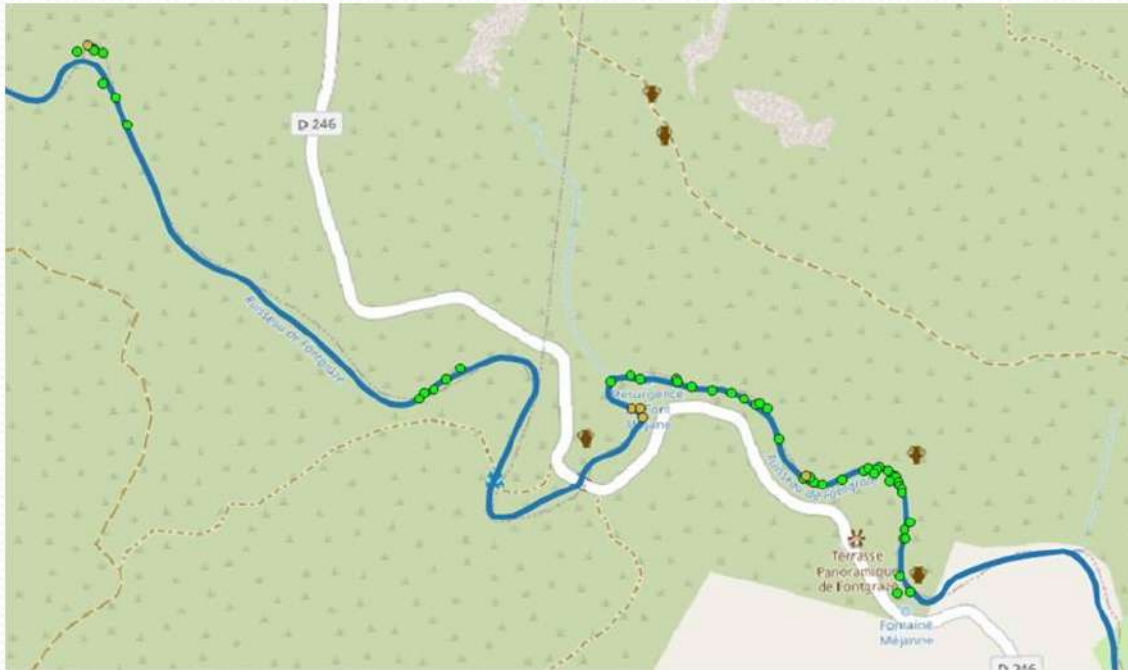
Fontgraze

- Études géologiques :
alimentation des vasques
- Étude des Grenouilles
méditerranéennes :
confirmation de l'existence de
populations.
- Édition d'un livret de synthèse

Conférence sur le patrimoine
du ruisseau de **Fontgraze**
et son exceptionnelle richesse

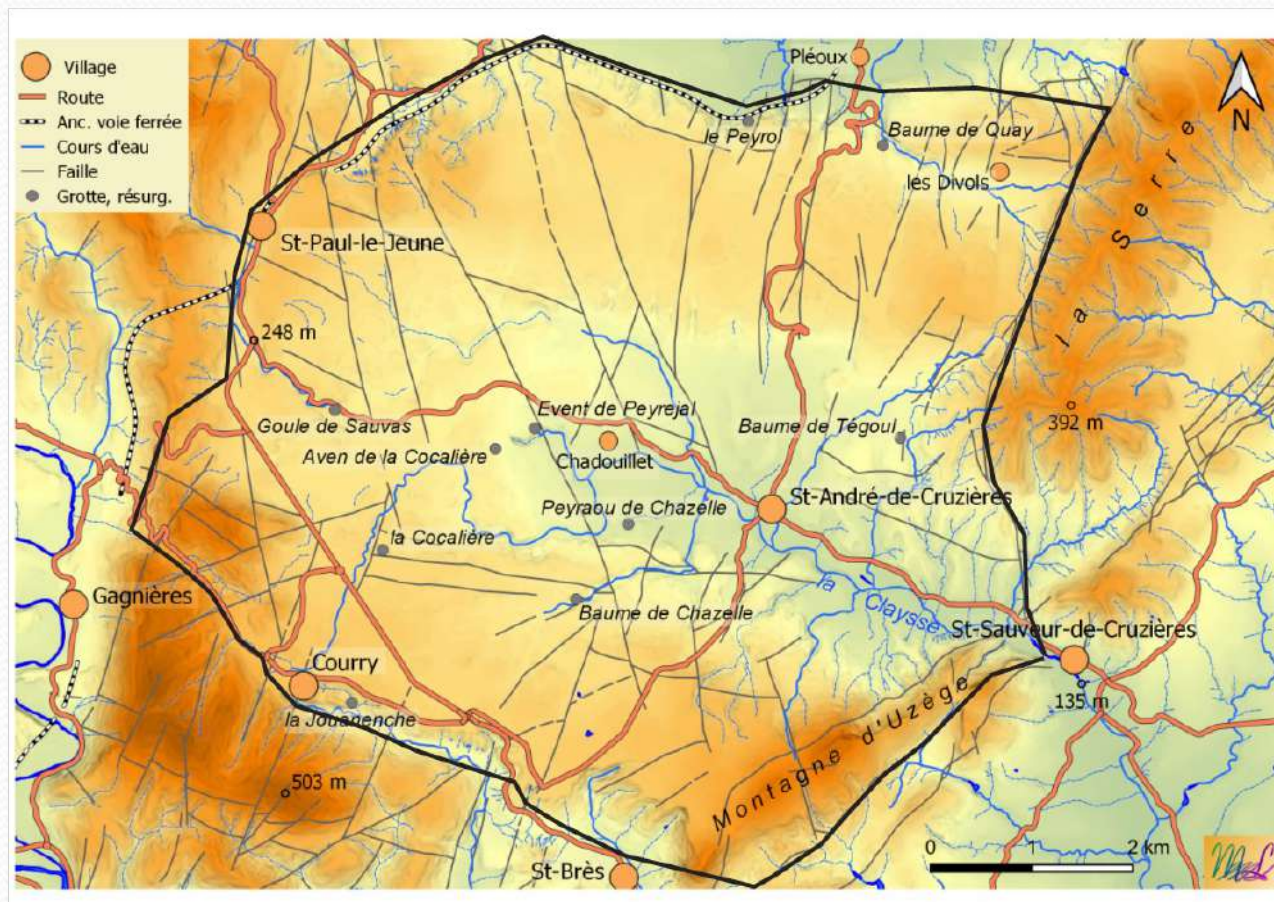


Fontgraze



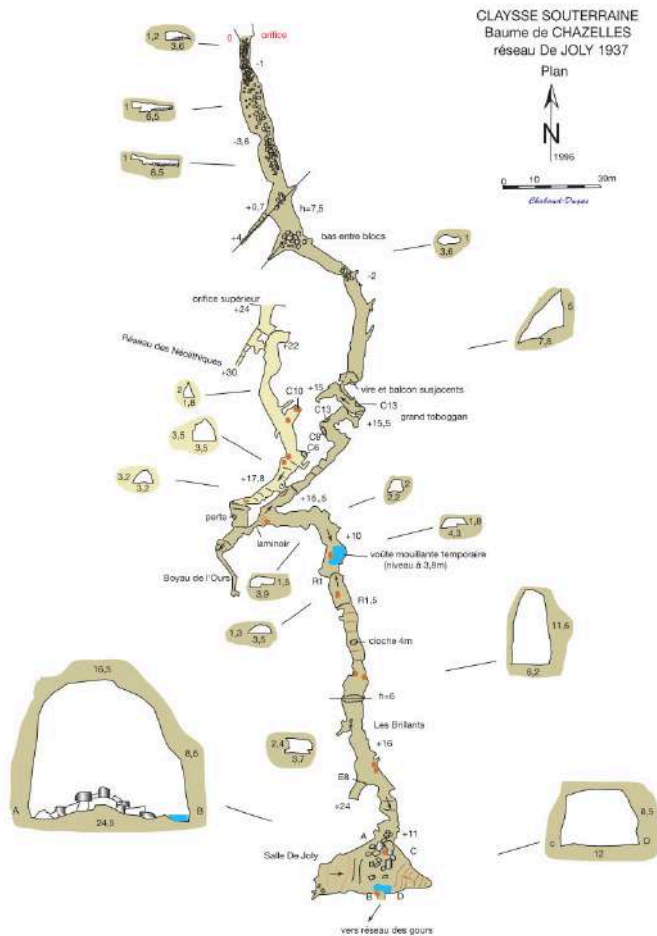
21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

Cahiers de Païolive n° 3 : Bassin de la Claysse



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

Bassin de la Claysse



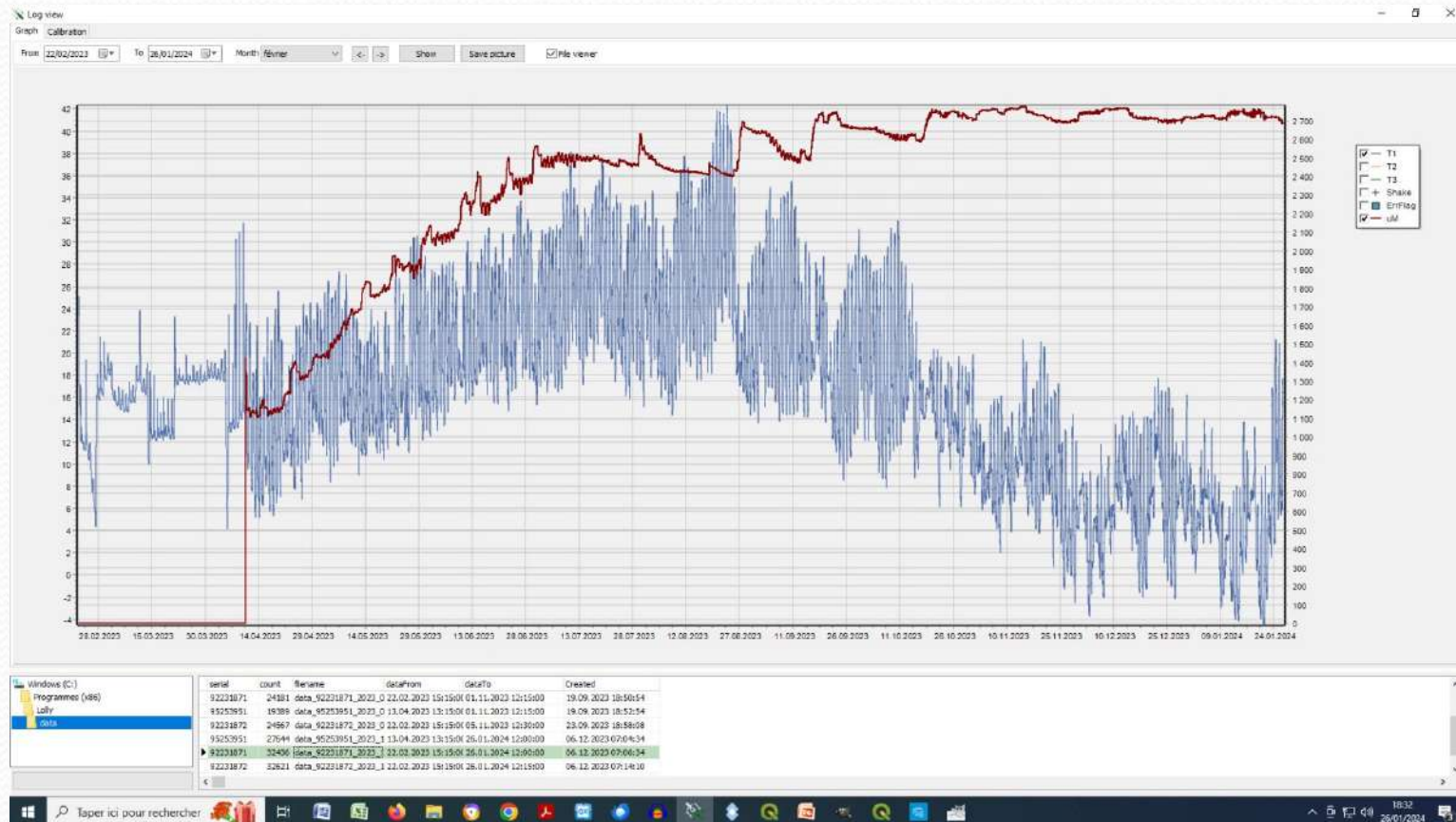
Chapitres	Auteurs
Introduction	??????????????
Inventaire	Michel Chabaud
Histoire des prospections	Michel Chabaud
Géologie	Michel Wiénin
Hydrogéologie	Jean-Loup Guyot
Biospéologie-arthropodes	Philippe Leclerc & Henri-Pierre Aberlenc
Biospéléologie-chiroptères	François Schwaab & Anya Cockle
Biospéléologie-micromammifères	?????
Préhistoire et archéologie	Florent Châteauneuf
Habitats de surface	Simon Contant et alii ?
Histoire	M. Martin
Protection	?????????

Jaugeage au sel

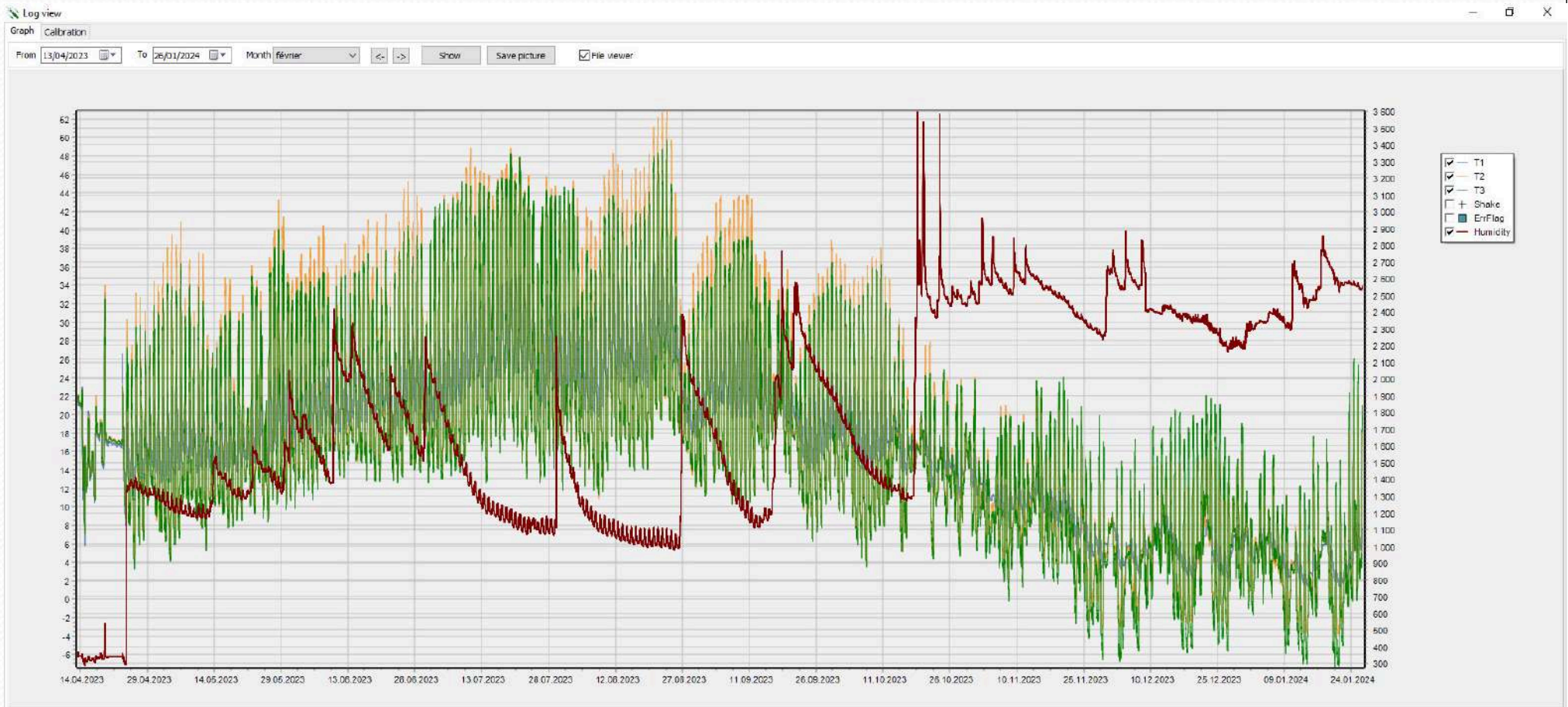


21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

Observatoire des Chênes



Observatoire des Chênes



Windows (C:) | Programmes (x86) | Lolly | data

serial	count	filename	dataFrom	dataTo	Created
92231871	24181	data_92231871_2023_0	22.02.2023 15:15:00	01.11.2023 12:15:00	19.09.2023 18:50:54
95253951	19389	data_95253951_2023_0	13.04.2023 13:15:00	01.11.2023 12:15:00	19.09.2023 18:52:54
92231872	24567	data_92231872_2023_0	22.02.2023 15:15:00	05.11.2023 12:30:00	23.09.2023 18:58:08
95253951	27644	data_95253951_2023_1	13.04.2023 13:15:00	26.01.2024 12:00:00	06.12.2023 07:04:34
92231871	32436	data_92231871_2023_1	22.02.2023 15:15:00	26.01.2024 12:00:00	06.12.2023 07:06:34
92231872	32621	data_92231872_2023_1	22.02.2023 15:15:00	26.01.2024 12:15:00	06.12.2023 07:14:10

Observatoire des Chênes

Mesure de la croissance radiale :

- activité saisonnière (1 600 microns)
- durée de la saison :
 - 6,5 mois Chêne vert,
 - 7 mois Chêne pubescent
- réaction immédiate à l'apport d'humidité



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

Étude par Günther Fleck des Odonates du Granzon

Il en ressort : 29 espèces dans les gorges du Granzon.

C'est une biodiversité spécifique importante.

2022 (12 mai - 3 octobre) et 2023 (2 juin – 22 septembre)

- <i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Calopterygidae	ZYGOPTERA
- <i>Calopteryx virgo ssp meridionalis</i>		
- <i>Calopteryx xanthostoma</i>		
- <i>Chalcolestes viridis</i>	Lestidae	
- <i>Sympecma fusca</i> (n=1, 3 oct 2022)		
- <i>Lestes virens</i> (n=2 ?, 22 sept 2023)		
- <i>Platycnemis acutipennis</i>	Platycnemididae	
- <i>Platycnemis latipes</i>		
- <i>Ceriagrion tenellum</i>	Coenagrionidae	
- *** <i>Coenagrion caerulescens</i>		
- <i>Coenagrion puella</i>		
- <i>Erythromma lindenii</i>		
- <i>Pyrrhosoma nymphula</i>		
- <i>Gomphus pulchellus</i>	Gomphidae	ANISOPTERA
- <i>Onychogomphus forcipatus ssp unguiculatus</i>		
- <i>Onychogomphus uncatus</i>		

- *Aeshna affinis* (n=1)
- *Aeshna mixta* (n=2, 22 sept 2023)
- *Aeshna cyanea*
- *Anax imperator*
- *Boyeria irene*

- *Cordulegaster boltonii*

- *** *Oxygastra curtisii*

- *** *Macromia splendens*

- *Crocothemis erythraea* (aval)
- *Libellula depressa*
- *Orthetrum brunneum*
- *Orthetrum coerulescens*
- *** *Sympetrum pedemontanum* (aval)
- *Sympetrum sanguineum*
- *Sympetrum striolatum*
- [- *Orthetrum cancellatum*]

Aeshnidae

Cordulegastridae

Oxygastridae

Macromiidae

Libellulidae

30 à 32 espèces, bonne diversité.



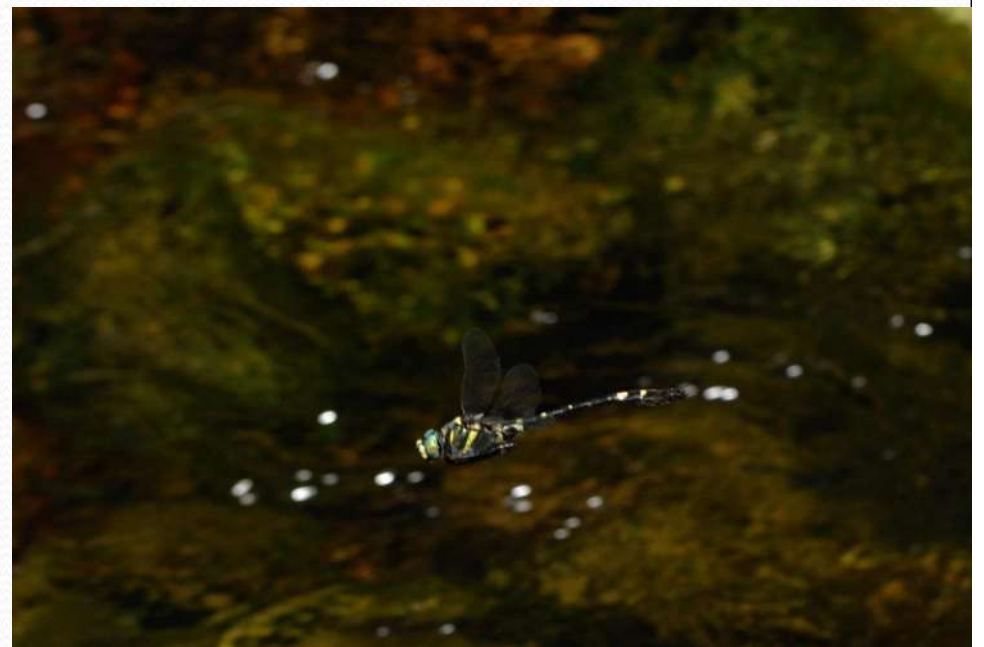


© P. Julliard













21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

La phénologie des colonies de Chauves-souris des grottes des Gorges du Chassezac

- 2021 : enregistrement de l'activité près des entrées des grottes et captures en périphérie.
- 2023 : comptage à la sortie des individus.

21 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité : **2 - Faire connaître**

Animations de l'été





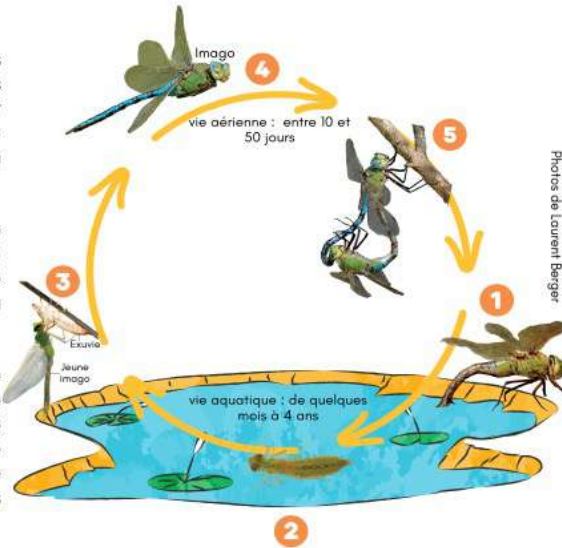
LES ODONATES

Le cycle de vie

Les œufs d'odonates, souvent pondus dans l'eau, éclosent quelques jours à quelques semaines après la ponte, donnant naissance à une larve. 1 Au cours de sa croissance, elle mue entre 9 et 17 fois selon l'espèce ! 2

À la fin de son dernier stade, la larve se hisse sur une plante pour procéder à sa dernière transformation : l'émergence. Elle laissera son exuvie (enveloppe vide du dernier stade) derrière elle. 3

L'individu volant, appelé imago, va se rapprocher des lieux de ponte après une période de maturation à la recherche de femelles à féconder. 4 Mâle et femelle vont, lors de l'accouplement, former le cœur copulateur permettant aux pièces copulatrices de se rencontrer. 5



Photos de Laurent Berger

La morphologie

Les larves, carnivores, sont munies d'un masque. Logé sous le thorax, il est projeté en avant lorsque la larve repère une proie, lui permettant ainsi de la capturer et de l'amener à sa bouche.



L'imago, qui chasse en vol, ne possède plus cet organe de capture.

Libellule ou Demoiselle ?

Les deux font partie de l'ordre des Odonates qui représente les libellules au sens large mais se séparent en deux sous-ordres : les libellules demoiselles (Zygoptères) et les libellules vraies (Anisoptères).



© Laurent Berger

En vol

Les odonates sont de vrais prodiges ailés. En effet, leurs quatre ailes indépendantes les unes des autres leur confèrent une agilité exceptionnelle en vol. Pouvant atteindre 36 km/h, elles ont la capacité

de voler en arrière et de démarrer leur vol à la verticale. Ces compétences leur sont nécessaires pour chasser leurs proies car, tout comme les larves, elles sont strictement carnivores.



© Marine Hertzog



21 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 2 - Faire connaître

Lettre de Païolive n°11 :

Tirage en 2000 exemplaires



la lettre de Païolive #11 association PAÏOLIVE ETE 2023

Édito

De l'anxiété à la colère ?
L'éco-anxiété, chez les plus jeunes (% des moins de vingt-cinq ans jugent l'avenir effrayant) est devenue un problème de santé publique. On nomme aussi **SOUSTACHE** un sentiment de « détresse environnementale » ou de « chagrin écologique » accentué, portant non plus sur le futur mais sur les dégâts passés et présents avec leur caractère irréversible. Le fait que les plus jeunes soient particulièrement touchés devrait nous faire réfléchir. Ils deviennent réellement malades de ne plus pouvoir supporter ce qu'ils ont sous les yeux : décalage entre la conscience aiguë de l'urgence d'un changement, d'une part, et constat de l'impuissance à agir efficacement d'autre part. Ces sentiments d'anxiété ou de colère sont ressentis à l'intime et peuvent déteindre les perspectives d'avenir des jeunes, même celle de fonder une famille. Localement, nous pouvons très bien voir autour de nous ce décalage et cette fuite en avant : surfréquentation touristique sans cesse croissante, appropriations particulières du bien commun qui est l'eau. Chacun a pu ainsi remarquer l'extension inédite de vignobles subventionnés et de plus en plus gourmands en eau. Ceux qui s'engagent dans ces chemins, guidés par leurs intérêts, savent-ils qu'ils peuvent être cause de désespoir et de maladie chez de nombreux jeunes ? L'Association Païolive s'appuie sur des études scientifiques n'alarme pas le catastrophisme. Elle ne peut cependant manquer d'être troublée et affectée par des comportements et des décisions qui désespèrent les plus jeunes, lesquels connaissent en outre dans notre région des conditions économiques peu favorables (taux de chômage et taux de pauvreté bien au-dessus des moyennes nationales).

Actualités

LE BASSIN DE LA CLAYSSSE
Le 5 juin une visite de terrain était organisée par le syndicat ABCèze et l'Association Païolive, avec la participation du Comité de spéléologie ardéchois. Son but ? Faire connaître un ensemble naturel qui se trouve dispersé en de multiples territoires administratifs. Une journée de visite guidée était proposée à de nombreux acteurs locaux et aux élus. Animée par Michel Vilain, géologue, Michel Chabaud, spéléologue, Judicaël Arnaud, du CDS et Hugues Brentegani d'ABCèze, elle offrait des interventions de qualité. Le syndicat de la Clayssse offre une configuration remarquable qui se découvre très bien depuis la chapelle Saint-Sébastien d'où l'on voit l'axe longitudinal du pissement s'aligner parfaitement avec la perote de Saint-Sauveur et le Mont Ventoux. En effet ce synclinal peut être considéré comme des « Pyénées ardéchoises », dernier effet du pissement pyrénéo-provençal dont le Mont Ventoux est lui-même un résultat. Le parcours s'est poursuivi le long des principaux phénomènes karstiques, des ressurgences, des pertes et jusqu'à l'intérieur de Peyrejal. À la resurgente du Moulin, exaltée de l'ensemble du système, Hugues Brentegani a présenté l'étude en cours menée par ABCèze qui conclura, ou non, au classement du bassin de la Clayssse en réserve d'eau stratégique. Si tous les élus locaux annoncés n'ont pu venir, beaucoup de contacts, d'avis et de perspectives d'avenir ont été échangés à l'occasion de cette visite, notamment avec la représentante de la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche pour la Stratégie Nationale des Aires Protégées. Beaucoup reste à faire pour que les habitants des onze collectivités concernées par ce bassin et tous les acteurs prennent conscience de leur appartenance à cet ensemble karstique ainsi que de leur responsabilité à le préserver. Son caractère exceptionnel en France, puisqu'il permet d'observer tous les phénomènes karstiques, n'est actuellement reconnu que par quelques spécialistes. C'est pourquoi un ouvrage collectif pluridisciplinaire, analogue à ce que fut Païolive souterrain, mais prenant en compte à la fois la surface et le souterrain, est en cours d'écriture. Il y a aussi encore besoin d'observations car des phénomènes exceptionnels peuvent passer inaperçus des scientifiques mais être observés par des habitants lors d'épisodes événementiels, pertes, exurgences. Cette science participative se développe avec notamment le 26 juin une formation au calcul des débits. Si l'on ajoute un projet de Réserve naturelle régionale à la Cocalière, le bassin de la Clayssse devrait être de plus en plus à l'ordre du jour.

JEAN-FRANÇOIS HOLLER



La Côte Pabère : participants à la visite du 5 juin 2023

Etudier et protéger le Bois de Païolive

21 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 2 - Faire connaître

Conférences



Regard
sur le
comportement animal

**Projection et
Conférence**
de Laurent Berger
Naturaliste et photographe

Vendredi 3 Février
18 heures

JOYEUSE
La Grand Font, Salle des Fileuses

Renseignements : 06 76 22 23 19



VENDREDI 20 OCTOBRE
18 HEURES A JOYEUSE
SALLE DES FILEUSES



**DIAPORAMA DE
LAURENT BERGER**

LES REINES DE LA VOLTIGE

Participation libre

Tel 06 76 22 23 19




**DÉCOUVRIR
FONTGRAZE**
Le ruisseau de Fontgraze,
patrimoine méconnu.

Géologie
Insectes
Plantes
Batraciens

Conférence
17 novembre 18h
Chandolas
Salle polyvalente



- Conférence à Courry et Film sur le castor, Dédicace du livre de P. Blandin aux Vans.
- Sorties : botanique le 15 avril, contée et mycologique

21 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 2 - Faire connaître

Forums associatifs et fêtes

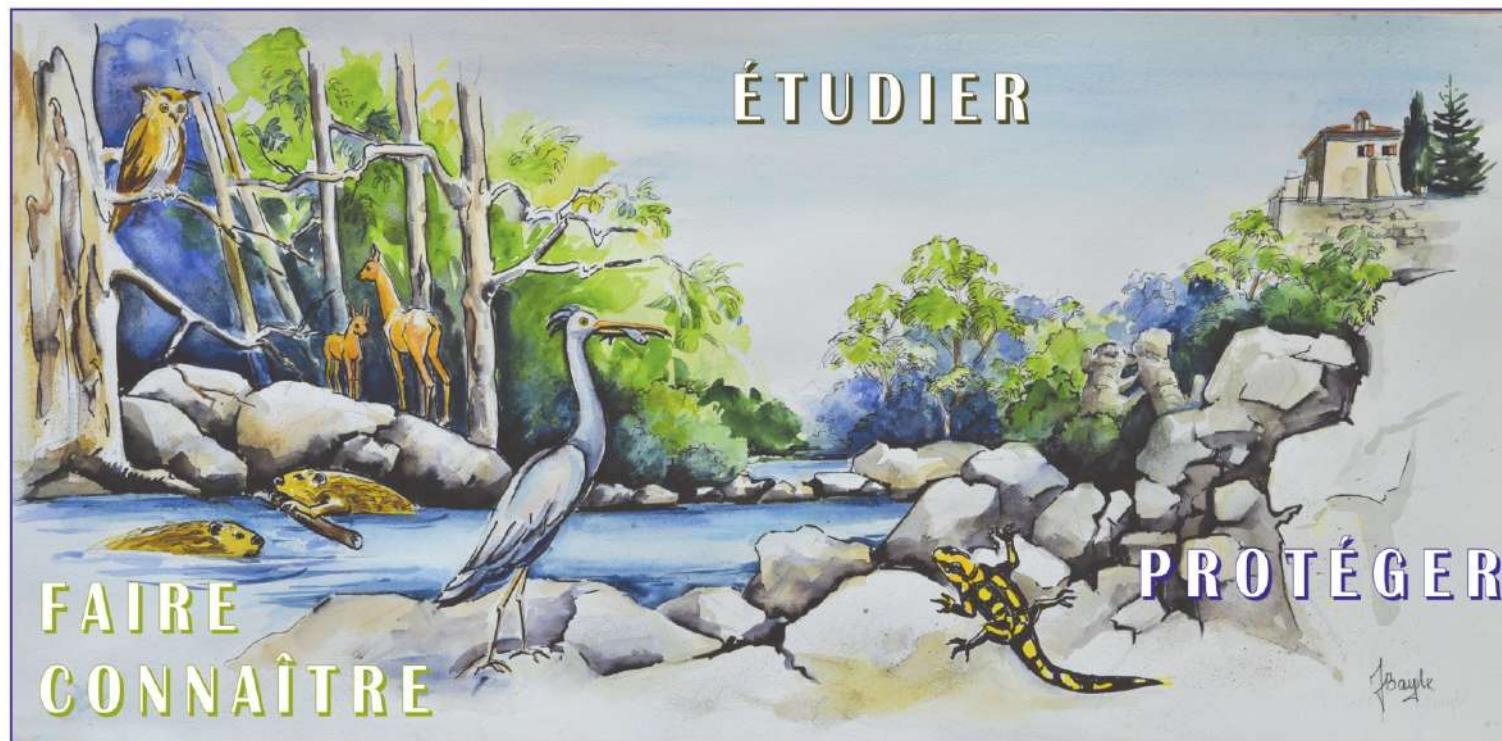
- Les Vans – Joyeuse
- Labeaume (jardins et rivière)



- Rencontres Images et biodiversité 5 et 6 mai à Grospierres

ASSOCIATION PAÏOLIVE

www.bois-de-paiolive.org





CINQ ECOSYSTEMES EN ÉTROITES RELATIONS



Karst entaillé par un canyon creusé par une rivière



Rivière et falaises



Résurgences



Forêt ancienne entre les rochers



- Aquatiques
- Garrigues
- Souterrain
- Forestiers
- Karstiques, rupestres



Les Gras, type de garrigue spécifique au Sud Ardèche. Collectent l'eau vers les réseaux souterrains



Failles apportant fraîcheur et humidité à la forêt depuis le monde souterrain



Monde souterrain : cavités, eaux souterraines



Cours d'eau temporaires alimentant les réseaux souterrains ou leur servant d'exutoires



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

Grange aux Pères



Mairie de LABLACHÈRE

Soulageons la nature

Site de la « Grange-aux-pères » en cours de réhabilitation



HIER **DEMAIN**

Interdiction de déposer des déchets

Contact Mairie : 04 75 36 65 72

Mairie de LABLACHÈRE



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

- **Poursuite de la dépollution des diaclases**
Environ 15 t de déchets remontés depuis le début des opérations en 2018.
- **Dans et autour de l'aven (1000 m³ ?).**
Les déchets les plus encombrants ont été enlevés. Ce qui reste constitue un mélange de terreau et de déchets d'origine ménagère ou agricole (produits parfois toxiques).

21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

- Analyses du terreau sur 1 m de profondeur.
- Résultats : déchets classés « inertes ».
- Mais ils gardent une certaine toxicité.



Fontgraze

- Refus de clôturer
- Réduction du parking ??
- Sensibilisation impossible



Panneau d'information posé à côté du belvédère.



Panneau d'information dégradé puis tronçonné.

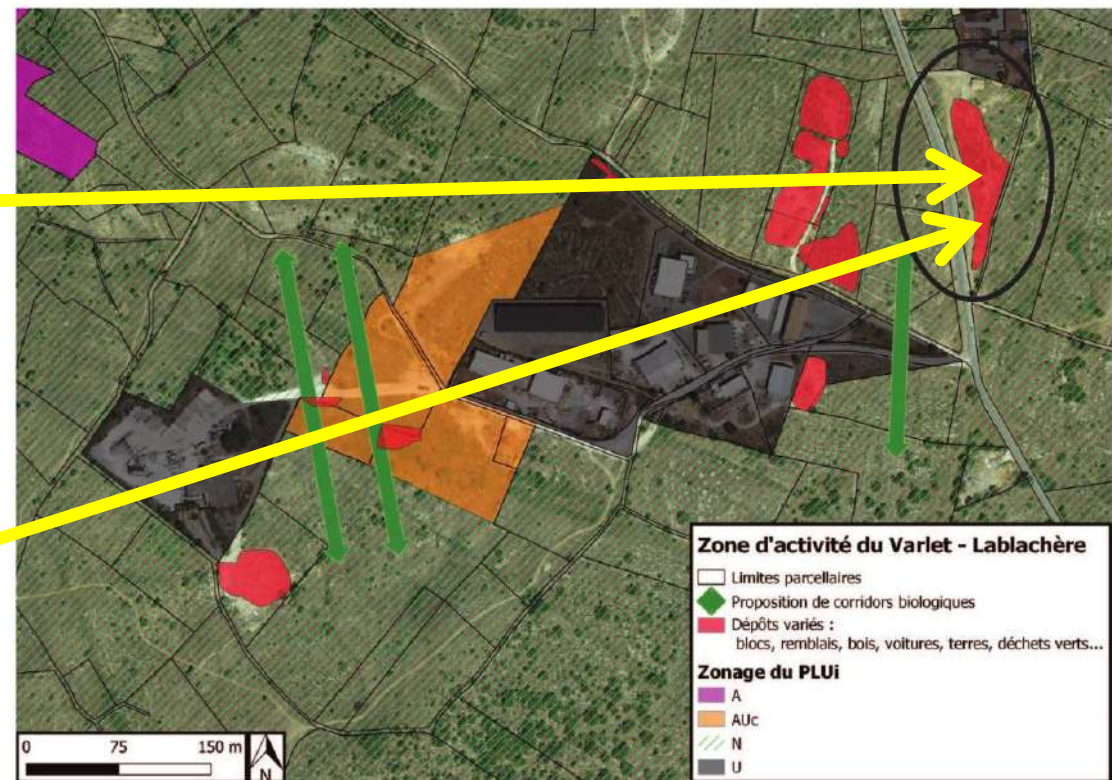


Détérioration du panneau invitant à la descente dans le ruisseau pour accéder au dolmen. (rive gauche)



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

ZAE du Varlet





21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

Circuit automobile sur Saint-André de Cruzières





Association Nature Tranquillité 3 Villages
Courry - St Brès - St André de Cruzières
naturetranquillité3villages@gmail.com

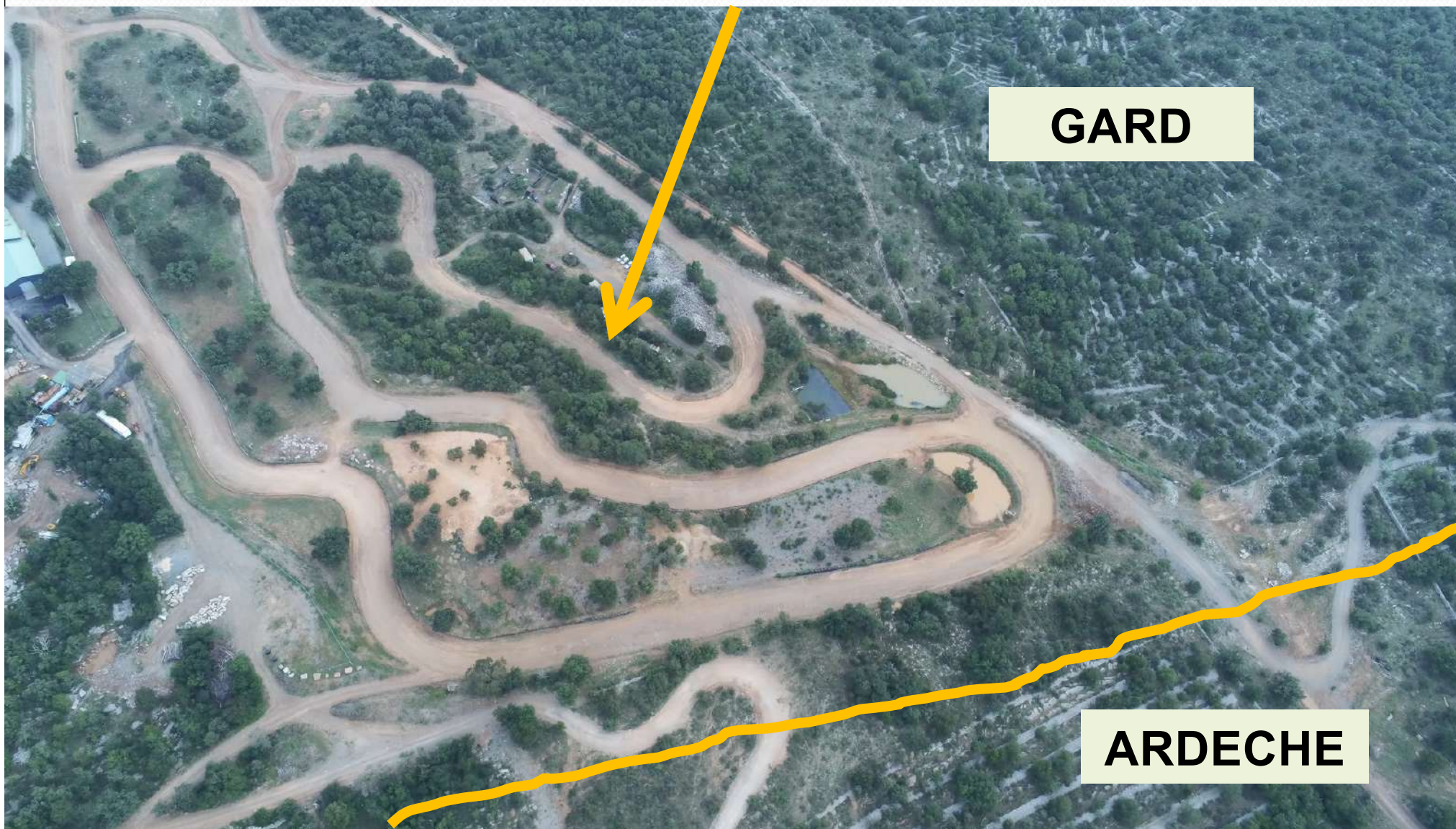
EXTENSION DU CIRCUIT DES PLANES

JUSQU'OU ?...

**Déjà
2 ANS
de combats**



Le circuit des Planes « historique »



GARD

ARDECHE

L'extension du circuit sur St André depuis janvier 2021



Les débuts du collectif ...



Des nuisances accrues depuis l'été 2021

Pétition papier et en ligne



Collectif Tranquillité à Saint Brès, Courry et Saint-André-de-Cruzières a lancé cette pétition adressée à environnement et à **2 autres**

<https://www.change.org/p/nuisances-li%C3%A9es-au-circuit-de-saint-br%C3%A8s>

- Lettre à la sous-préfecture d'Alès en janvier 2022

Début de l'extension automne 2021

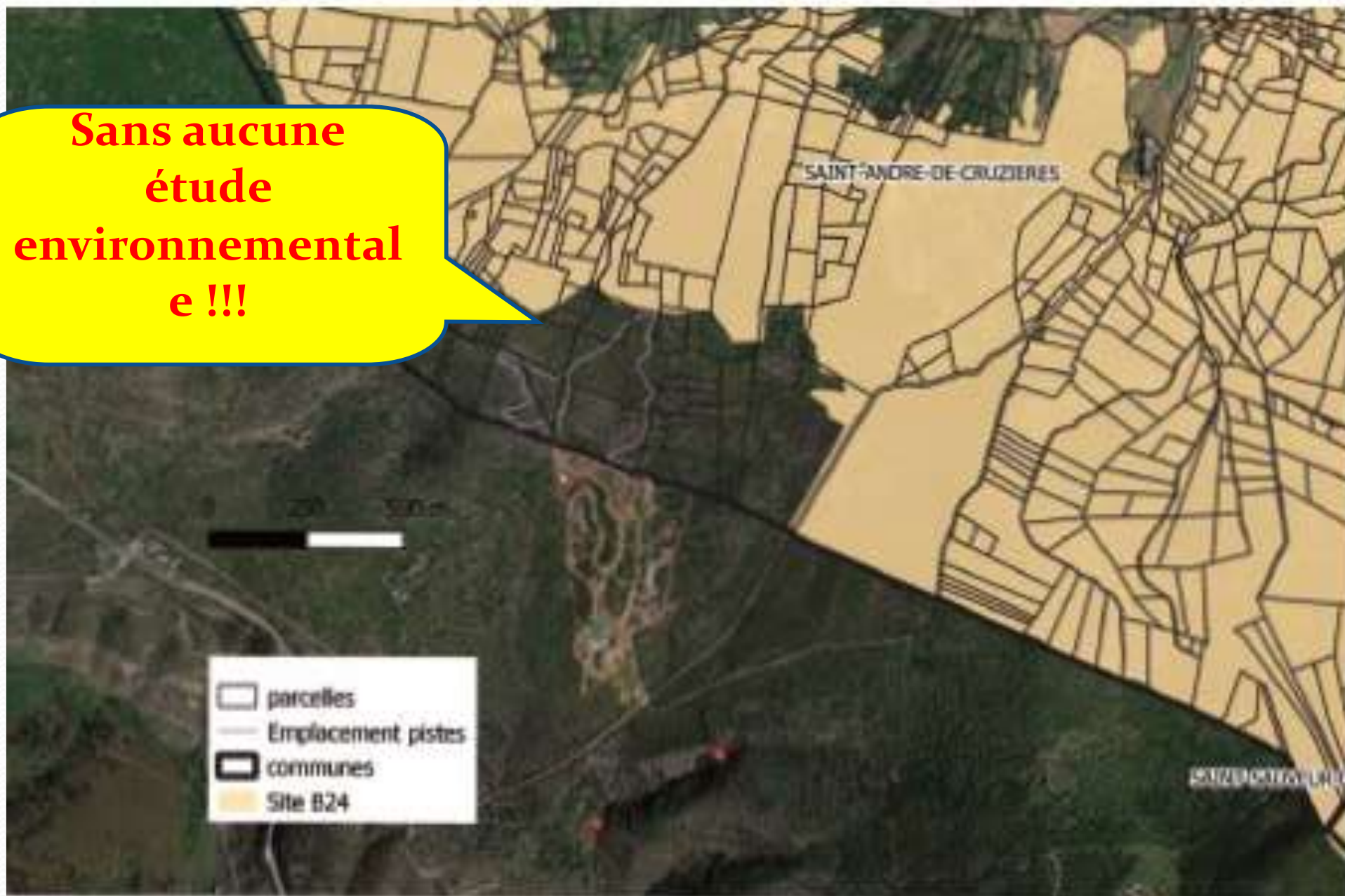
- Des travaux de terrassement importants réalisés sans dépôt d'un permis d'aménager !!!
- La Mairie de St André alerte la DDT Sud-Ardèche qui constate les faits sur place en janvier 2022
- Courriers à la Préfecture du Gard et de l'Ardèche en août-septembre 2022

Pistes de 7 m de large (non compris les remblais)



Proximité du site Natura 2000

**Sans aucune
étude
environnemental
e !!!**



Mise en péril d'un dolmen

le 07 mai 2013



le 31 octobre 2022



- Dossier réalisé par Florent Châteauneuf Archéologue accrédité du Gard

Démarches administratives du collectif...

Courriels et échanges téléphoniques avec :

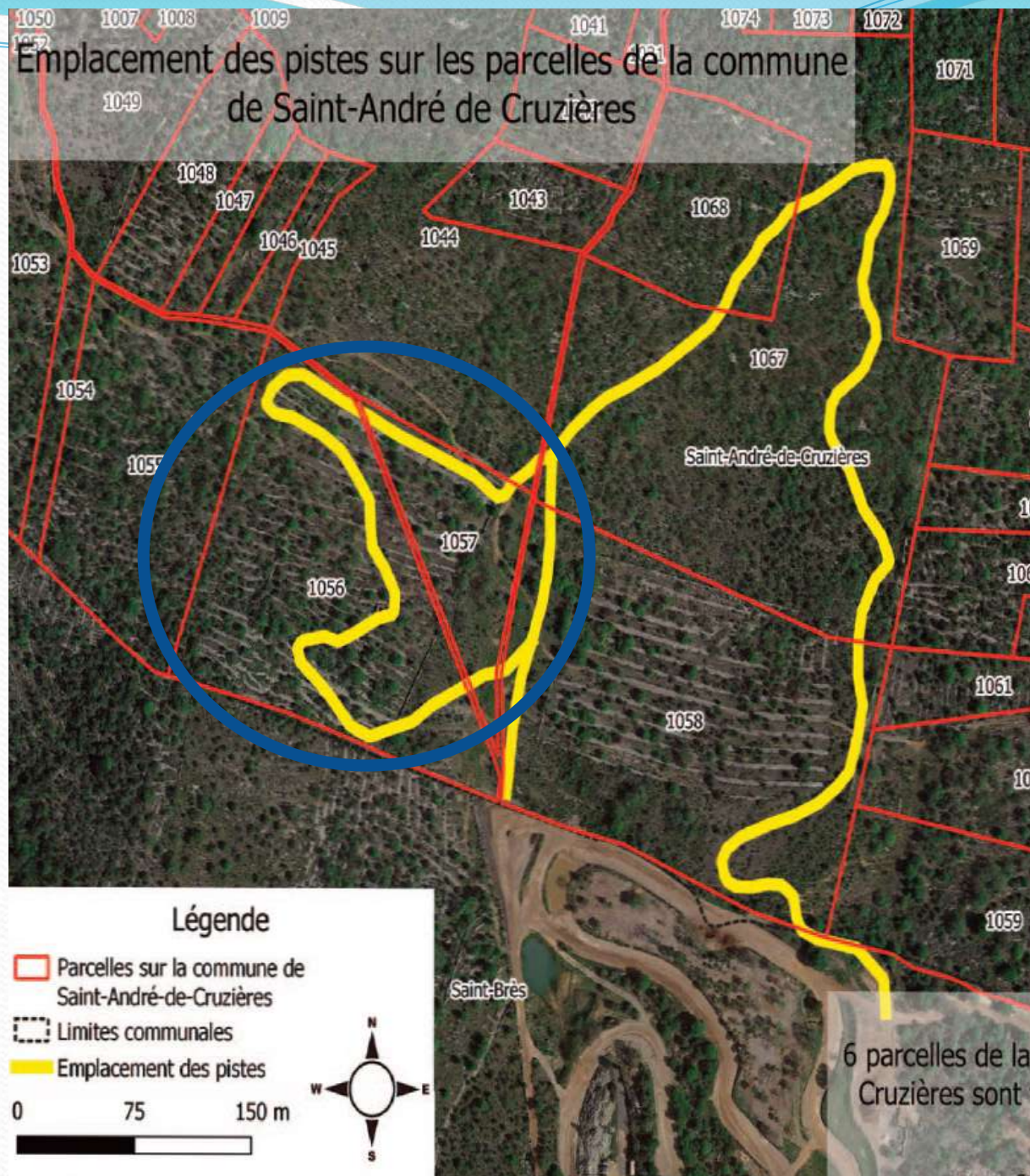
- Le service Environnement/DDT – Préfecture d'Ardèche en novembre 2022 puis janvier 2023.
- La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes puis la DREAL Occitanie en janvier-février 2023 pour **défaut d'étude environnementale.**
- La FRAPNA via le site Sentinelle de France Nature Environnement.

Construction de murs anti-bruit côté Gard au printemps 2023 sans autorisation, mais avec régularisation après coup.



Et...poursuite de
l'extension
à St André

**Nous ré-alertons
la DDT
en mars 2022 !
... Elle nous
demande de
réaliser un dossier
!**



Pistes de 10 m de large...



Destruction de 1,6 ha (au moins) de forêt ouverte **sans autorisation de déboisement**



Photo aérienne de 2002

Les boisements sont anciens sur ce secteur comme le montre la succession des photos et cartes depuis la fin du XVIII^e siècle

2 chemins de desserte coupés



**Risque incendie
non évalué avec
interruption de
l'accès !**

**Chemin de desserte condamné au détriment
des riverains de plusieurs parcelles (carte ci-
dessous).**

**Activité commerciale
introuvable au registre
du commerce !**



Création de l'association



Association Nature Tranquillité 3 Villages

Courry - St Brès - St André de Cruzières

naturetranquillité3villages@gmail.com

- Relevé flore-faune sur une parcelle voisine du circuit
- Intervention au conseil municipal
- Constitution de l'association et dépôt des statuts
30 juin 2023
- Constitution d'un dossier complet pour la DDT
- Lettre ouverte aux élu-e-s et contacts presse
- Démarches auprès du Défenseur des Droits

EXTENSION ILLÉGALE DU CIRCUIT AUTOMOBILE DES PLANES SUR LA COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

**Dossier réalisé par
l'association Paiolive**



Relevé flore-faune sur une parcelle voisine du circuit

Quelques exemples du cortège saproxylique



Cerambyx cerdo



Cerambyx miles



Cerambyx welensii



Eupotosia mirifica

Des véhicules de compétition ont déjà utilisé les pistes



**Dépôt
d'une main courante
en gendarmerie
de St Ambroix**

Photo réalisée le 13 novembre 2023 à 11 h 30.

Recours à une avocate – Déc.2023

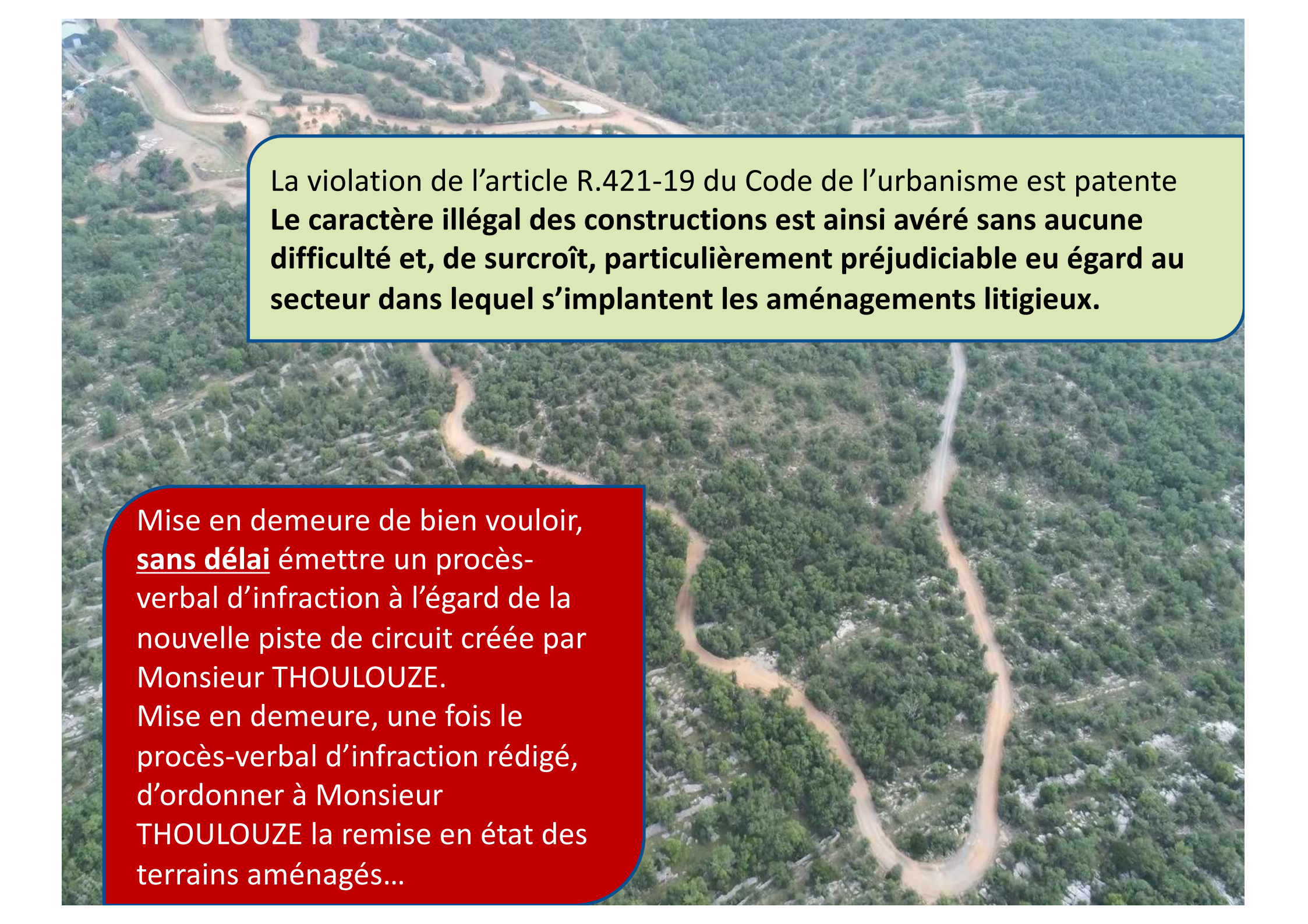
- Lettres de mise en demeure des pouvoirs publics, pour refus d'agir face aux infractions au Code de l'Urbanisme, au Code de l'Environnement, au Code Forestier :
 - Au Maire de St André-de-Cruzières
 - À la Préfecture d'Ardèche
 - A la Sous-Préfecture d'Alès
- Pour un montant de 1 100 euros
- Poursuite au Tribunal Administratif envisagé sans réponse début avril

Les projets qui, par leur nature, leur dimension ou leur localisation, sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine font l'objet d'une évaluation environnementale en fonction de critères et de seuils définis par voie réglementaire et, pour certains d'entre eux, après un examen au cas par cas.



Rubriques n°39 b) et n°44 a) de l'article R.122-2 du Code de l'Environnement

CATÉGORIES de projets	PROJETS soumis à évaluation environnementale	PROJETS soumis à examen au cas par cas
	(...)	
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est supérieur ou égal à 10 ha ;	
	(...)	
		a) Pistes permanentes de courses, d'essais et de loisirs pour véhicules motorisés.

An aerial photograph showing a dense forest of green trees. A dirt road winds through the forest, and a small building is visible in the upper left corner. The image is used as a background for the text boxes.

La violation de l'article R.421-19 du Code de l'urbanisme est patente
Le caractère illégal des constructions est ainsi avéré sans aucune difficulté et, de surcroît, particulièrement préjudiciable eu égard au secteur dans lequel s'implantent les aménagements litigieux.

Mise en demeure de bien vouloir, **sans délai** émettre un procès-verbal d'infraction à l'égard de la nouvelle piste de circuit créée par Monsieur THOULOZE.
Mise en demeure, une fois le procès-verbal d'infraction rédigé, d'ordonner à Monsieur THOULOZE la remise en état des terrains aménagés...



Association Nature Tranquillité 3 Villages

Courry - St Brès - St André de Cruzières

naturetranquillité3villages@gmail.com

Association Nature-Tranquillité-3 Villages

Association loi 1901 ayant pour objet de faire valoir le droit à la tranquillité pour les habitants, d'œuvrer pour la protection de l'environnement et du patrimoine naturel, historique et archéologique local – elle s'appuie sur les droits et libertés définis dans la Charte de l'Environnement de 2004 –

Nom – Prénom.....

Adresse.....

.....

Mail.....

Adhésion 2023..... = 10 €

Don..... =€ ouvrant droit à déduction fiscale de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable) conformément à l'article 2000 du Code Général des Impôts pour les particuliers –

Date

Signature :



Association Nature Tranquillité 3 Villages

Courry - St Brès - St André de Cruzières

naturetranquillité3villages@gmail.com

Avec le soutien de :



FRAPNA
ARDÈCHE



association
PAÏOLIVE



UICN | Membre



Fiber Nature



**COLLECTIF CITOYEN POUR
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AU PAYS DES VANS**

21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

Synclinal de la Claysse avec ABCèze





21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger



Comités de pilotage des sites Natura 2000

- Bois de Païolive et Gorges du Chassezac – FR8201656
- Moyenne vallée de l'Ardèche – FR8201657
- Plateau de Montselgues – FR8201660
- Landes et bois des Bartres –FR8201661
- Marais des Agusas et montagne de l'Uzège – FR8201668
- **Vallées de la Beaume et de la Drobie : CoPil trop éloigné**



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger



Comités de pilotage des sites Natura 2000

- Moyenne vallée de l'Ardèche – FR8201657
 - Animation EPTB Ardèche
 - Aménagements pour la Cistude
 - Protection des Chauves-souris
 - Problèmes avec les grimpeurs, les spéléologues et les chasseurs au Cirque des Gens



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

Animation des sites Natura 2000



- Bois de Païolive et Gorges du Chassezac – FR8201656
- Plateau de Montselgues – FR8201660
- Landes et bois des Bartres –FR8201661
- Marais des Agusas et montagne de l'Uzège – FR8201668

- **Animation confiée au PNR des Monts d'Ardèche**
- **Devenir des animateurs actuels et de la révision des DocOb ?**



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

Stratégie nationale des aires protégées :

- Comment sont établies les priorités des aires à protéger
- Les choix des sites à protéger au cours de la deuxième phase triennale (2024-2027)

Comment sont établies les priorités des aires à protéger

Définition « des » critères de choix imposés par la DDT pour asseoir la sélection des sites prioritaires :

1. Présence d'éléments remarquables de la faune-flore, des habitats ou d'éléments de la géologie
2. Site soumis à une pression qui peut mettre en danger la faune ou la flore remarquable et/ou les habitats naturels,
3. Acceptabilité relative des mesures de protection qui seront traduites dans un règlement comportant la liste des pratiques interdites.

Les choix des sites à protéger au cours de la deuxième phase triennale (2024-2027)

Finalisation de dossiers dont certains attendent depuis des années, comme :

- La Lône de Touchelaze et l'Île aux oiseaux
- La Forêt de Barrès
- La Vallée de la Louyre avec la grotte de la Beaume de Chabanne

Les choix des sites à protéger au cours de la deuxième phase triennale (2024-2027)

- Les nouvelles priorités:
 - Costières entre Guilhaud-Granges et Limony « sous la pression » de l'extension du domaine viticole (400 ha),
 - Les Forêts matures des vallons affluents du Rhône (600 ha),

Les choix des sites à protéger au cours de la deuxième phase triennale (2024-2027)

- Les nouvelles priorités:
 - Plus près de l'Aire Païolive et Les Gras, **la forêt de pins de Salzman** avec risques incendie, coupes rases et hybridation par le pin Laricio (1 000 ha)
 - Boisements limités dans les communes de Banne, Malbosc, St Paul Le Jeune et Les Vans (vers Brahic)
 - Une première réunion technique, a eu lieu le 22 février sur Banne

Les choix des sites à protéger au cours de la deuxième phase triennale (2024-2027)

- Les nouvelles priorités:
 - Pas d'aire retenue dans la zone d'étude de l'Association Païolive !

21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

**6 210 associations, regroupées au sein de
47 organisations**



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**230 associations
60 000 membres**

Vice Président

Vice Président

**Ginés
MARTINEZ**

Vice Président




**FRAPNA
ARDÈCHE**



association
PAÏOLIVE

Au sein de FNE, les Membres de Païolive :

- accèdent à tous les Réseaux thématiques par simple inscription :
 - Juridique, Agriculture-Alimentation, Montagne, Eau- ZH, Biodiversité, Aménagement du Territoire
- sont représentés dans les instances régionales :
 - Préfecture de Région, DREAL, ADEME, Agences de l'Eau OFB, MRAe, ...
- peuvent s'appuyer sur les documents CP et Guides-Doctrines thématiques,

- 
- peuvent communiquer avec l'ensemble de la communauté FNE,
 - être appuyés dans des actions contentieuses devant les tribunaux.
 - Exemples sur le département :
 - Digue de la Tourasse,
 - Arrêté de protection des aires de nidification sur les falaises de Chausson)

21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

Initiative « Réserves de Nature »



« Réserves de nature », un collectif soutenu par l'Association Païolive

- « Réserves de nature » réunit des propriétaires volontaires ou exploitants d'un terrain, des naturalistes et des habitants désirant :
 - constituer un réseau de parcelles en faveur de la biodiversité dans le sud Ardèche et le nord du Gard,
 - proposer des solutions de restauration afin d'augmenter la résilience des écosystèmes face au changement climatique et en atténuer ses effets,
 - réconcilier l'être humain avec le vivant dont il fait partie et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles locales.

« Réserves de nature »

un collectif soutenu par l'Association Païolive

- Première réunion de type « AG constituante » à Saint-Genest-de-Beauzon le 3 février : elle a réuni une quarantaine de participants dont environ la moitié de propriétaires de terrains.

« Réserves de nature » un collectif soutenu par l'Association Païolive

- Cette AG a décidée de se **constituer en association loi 1901** , un projet de statut est en cours d'élaboration
- Contact courriel
reservesdenature07.30@gmail.com
- Contact Tél : Cassie Texier : 06 14 39 82 64



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3 - Protéger

Opposition à des projets d'installation d'éoliennes et de centrales photovoltaïques au sol

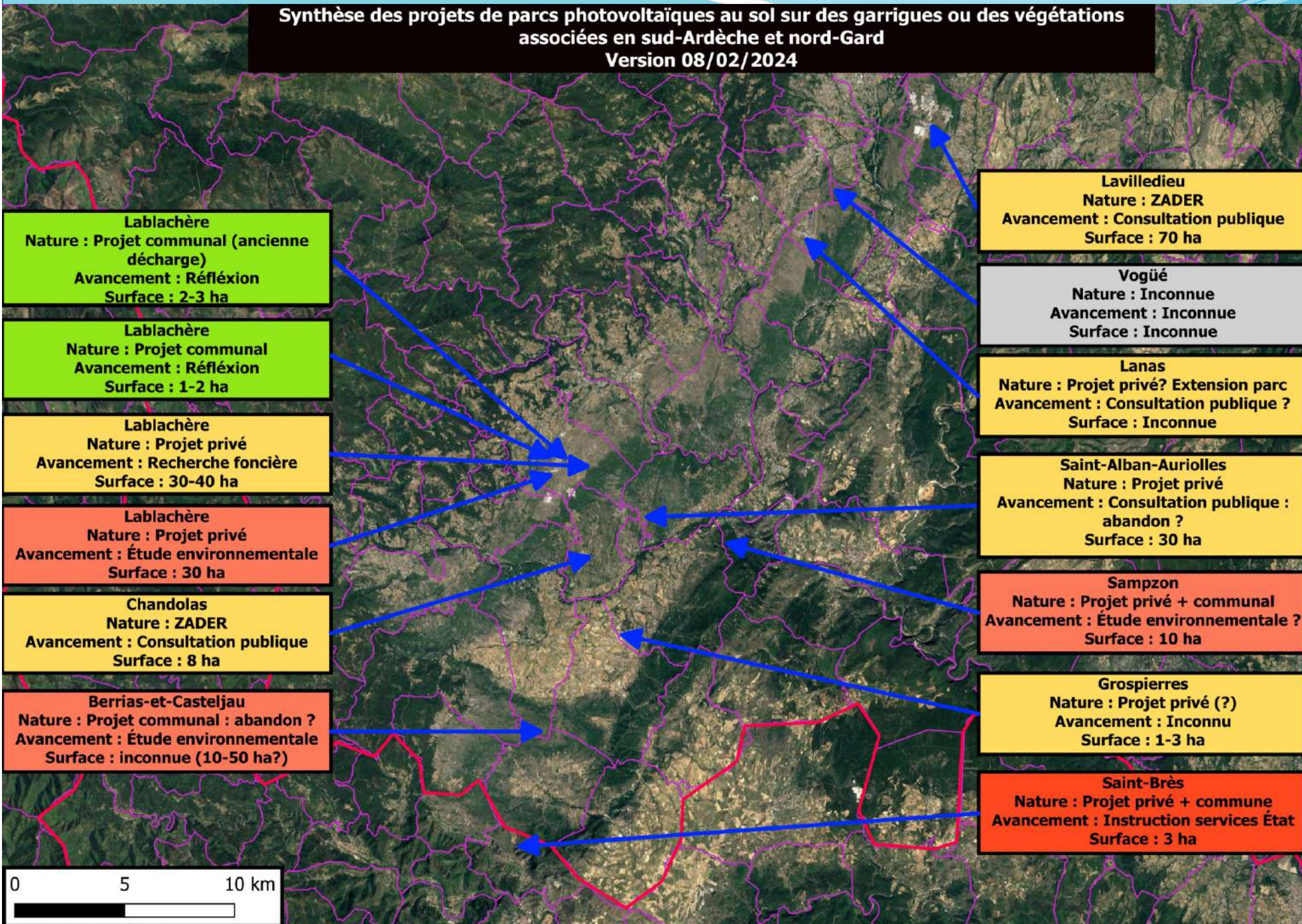
- évaluer les atteintes à la biodiversité en milieu naturel ou agricole,
- projets solaires = projets industriels destinés à un rendement financier.

Aucune justification d'intérêt général et ces projets ne peuvent passer avant le maintien en bon état des milieux naturels qui est une véritable «Raison Impérative d'Intérêt public majeur» et qui est un objectif national et européen.

L'association retient deux critères pour le solaire :

- ▶ un critère d'efficacité énergétique et économique.
- ▶ un critère de non-destruction d'espaces naturels ou agricoles.

Synthèse des projets de parcs photovoltaïques au sol sur des garrigues ou des végétations associées en sud-Ardèche et nord-Gard
Version 08/02/2024



- **Courrier à tous les élus (près de 400)**
- **Lien avec Bergigou**



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, MYTHES ET RÉALITÉS

Que vont devenir nos Gras ?

LABLACHÈRE
salle polyvalente

Vendredi 19 janvier
20h

Conférence/débat

Entrée libre

oyeuse

Jeudi 25 janvier 2024
LA TRIBUNE

LABLACHÈRE Un collectif pour défendre les Gras

A l'initiative de l'Association Païolive, bien connue pour œuvrer à une meilleure connaissance de la biodiversité du célèbre massif boisé des Cévennes ardéchoises dont elle porte le nom, organisait vendredi dernier une réunion publique à Lablachère pour informer et dénoncer le risque majeur que représentent les différents projets de parcs photovoltaïques aux alentours si ce n'est même sur le territoire des Gras. Près de cent cinquante personnes avaient répondu présent.

Introduite par le secrétaire général de l'association, Jean-François Holthof, cette réunion s'est ouverte par un état des lieux de la situation qui a conduit les gouvernements successifs à s'engager dans les énergies dites renouvelables sans penser les dangers que cette politique industrielle pouvait générer à la fois en termes de recyclage des installations, d'artificialisation des sols voire même de destruction du sous-sol et ce pour un volume de production relativement faible au regard d'autres énergies. Une situation que la loi du 10 mars 2023 n'a fait qu'accélérer. Du reste une commission d'enquête parlementaire constituée au printemps qui a suivi, a dénoncé et mis en lumière tous ces travers.

Pliothère de projets

En Ardèche méridionale, de nombreux opérateurs ont d'ores et déjà déposé des projets. C'est le cas à Lablachère, notamment dans la zone d'activité du Varlet. D'autres projets sont en chemin comme à St-Alban-Aurioles ou encore Gros-pierres que des propriétaires de

terrains semblent être prêts à accueillir, attirés par des retombées financières non négligeables. On parle de 3 à 5 000 € de location l'hectare par an. À comparer, des éleveurs et bergers transhumants, qui eux louent les mêmes surfaces à un moindre prix, le calcul est vite fait. C'est donc aussi, toute une économie locale qui, à terme, risque de se retrouver en danger, comme l'ont rappelé des éleveurs.

Le particularisme des Gras

Pour le botaniste, Simon Constant, ces projets présentent un risque majeur. En effet, ils vont très rapidement accélérer le processus déjà enclenché de disparitions de pans entiers de cette biodiversité qui fait la richesse exceptionnelle des Gras : insectes, reptiles, oiseaux, plantes, « Et ce n'est pas, rappelle-t-il, le classement en zone Natura 2 000 qui offrira la protection de ces milieux si fragiles ». Au-delà de la question des énergies renouvelables, c'est cette mi-

se en danger qui a animé le débat qui a suivi ces différentes interventions. Si les opinions de chacun peuvent parfois diverger, pour preuve la nécessaire réponse qu'a dû faire Jean-Pierre Laporte, maire de Lablachère, qui s'est trouvé interpellé à de nombreuses reprises, il est un dénominateur commun autour duquel de nombreux participants se sont retrouvés, c'est bien le particularisme des Gras : géologie, paysages, archéologie, pastoralisme, présence d'espèces fragiles.

Il semble bien qu'on s'achemine par la constitution d'un collectif. Pour l'heure, il est trop tôt encore pour savoir quelle en sera la forme. Ce qui est certain, c'est que sur proposition de Jean-François Holthof, une Fête des Gras soit organisée au printemps : conférences, expositions, etc. le tout destiné à sensibiliser et informer davantage la population.

P. G.





Ne pas jeter sur la voie publique

INVITATION À LA CRÉATION D'UN COLLECTIF POUR PROTÉGER LES GARRIGUES DU SUD ARDÈCHE

Samedi 24 février

14 à 17 heures

Joyeuse

Salles Municipales de la Grandfont

Joyeuse

23

JOYEUSE Naissance de «Garrigues Vivantes - Stop à l'artificialisation»

Suite à la réunion du 19 janvier à Lablachère où 140 personnes étaient venues assister à la réunion d'information de création d'un collectif de défense des gras, les deux associations de pastoralisme en sud Ardèche Bergigou et de protection de l'environnement Païolive ont réuni 80 personnes samedi 24 février après midi à la salle de la Grand Font à Joyeuse. Après une présentation des objectifs, un rappel des faits (loi de mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, zones d'accélération des énergies renouvelables) et la déclinaison des projets en cours ou à venir, les organisateurs ont créé quatre groupes de travail dans lesquels chacun a pu s'exprimer. Alexandre Faure, le maire de Vernon qui a refusé d'organiser la concertation sur l'implantation d'énergies nouvelles sur sa commune parce que, selon lui, « *l'État ne fait pas suffisamment pour faire baisser la consommation d'énergie* », était présent pour emmener l'éclairage d'un élu.

Le groupe « biodiversité » composé essentiellement de naturalistes professionnels ou amateurs et d'habitants des gras propose d'organiser un inventaire participatif des espèces menacées. Le but est



de produire des données et de les vulgariser en direction des élus et de la population.

Les services de l'État pourraient aussi être intéressés par ces données. Le groupe « juridique » sera chargé de faire progresser la compétence dans ce domaine du collectif. Le groupe « communication » avec des anciens de la lutte contre le gaz de schiste propose la création d'un site internet, l'animation des réseaux sociaux, la création d'affiches et de banderoles pour rendre le collectif visible. En général, les personnes ne sont pas contre les panneaux photovoltaïques mais ils ne souhaitent pas

qu'ils soient installés sur les gras. C'est pourquoi, il a été créé un groupe de propositions de « solutions alternatives » pour répondre aux objectifs de la décarbonation. Ce groupe propose de lister les projets alternatifs existant en France afin d'informer la population et les élus. En fin de réunion, il a été décidé de nommer le collectif « Garrigues Vivantes - Stop à l'artificialisation » et d'organiser une visite commentée des garrigues le dimanche 24 mars à 11 h, suivie d'un pique-nique. Ce rassemblement sera une sorte de fête des garrigues, de leur défense et de la biodiversité.



21 ° Assemblée Générale
Rapport moral

1 - Vie de l'association

- site web: espèce de la semaine, activités des jours prochains



Le Bois de Païolive

Accueil | L'Association | Evénements | Découvrir | Boutique et Publications | Activités scientifiques

Activités pour les prochains jours

Espèce étudiée en ce moment par l'Association

Toutes les espèces étudiées

Chaque semaine une espèce est étudiée par l'Association

En ce moment: [Le pélobate cultripède](#)

Accueil | Contact | Adhérer | Nos partenaires | Mentions légales

© Copyright 2024 Association Païolive



21 ° Assemblée Générale
Rapport moral

Chaque semaine une espèce est étudiée par l'Association :

- Le pélobate cultripède
- La Garance voyageuse
- Le Castor d'Europe
- Amanite tue-mouches et Auriculaire méésentique
- Les champignons de Païolive
- Ruccia crustata
- L'Empuse commune
- Le cingle plongeur



21 ° Assemblée Générale
Rapport moral

- Rencontres naturalistes chaque mois
- Questionnaires
- Service civique
- Formation Civique et Citoyenne les 10 et 11 janvier.





21 ° Assemblée Générale
Rapport moral

2 - Projets

- Intervention sur Balazuc et Chauzon
- Recherche d'un local pour héberger l'association
- Reprise de la Fête de la Science et plus de sorties et de conférences



LES RENC ONTRES DU VIVANT



5^{ème}
édition

Positif pour la
Biodiversité

14-15-16 Juin

Saint-Paul-le-Jeune

Conférences • Sorties • Spectacles • Ateliers

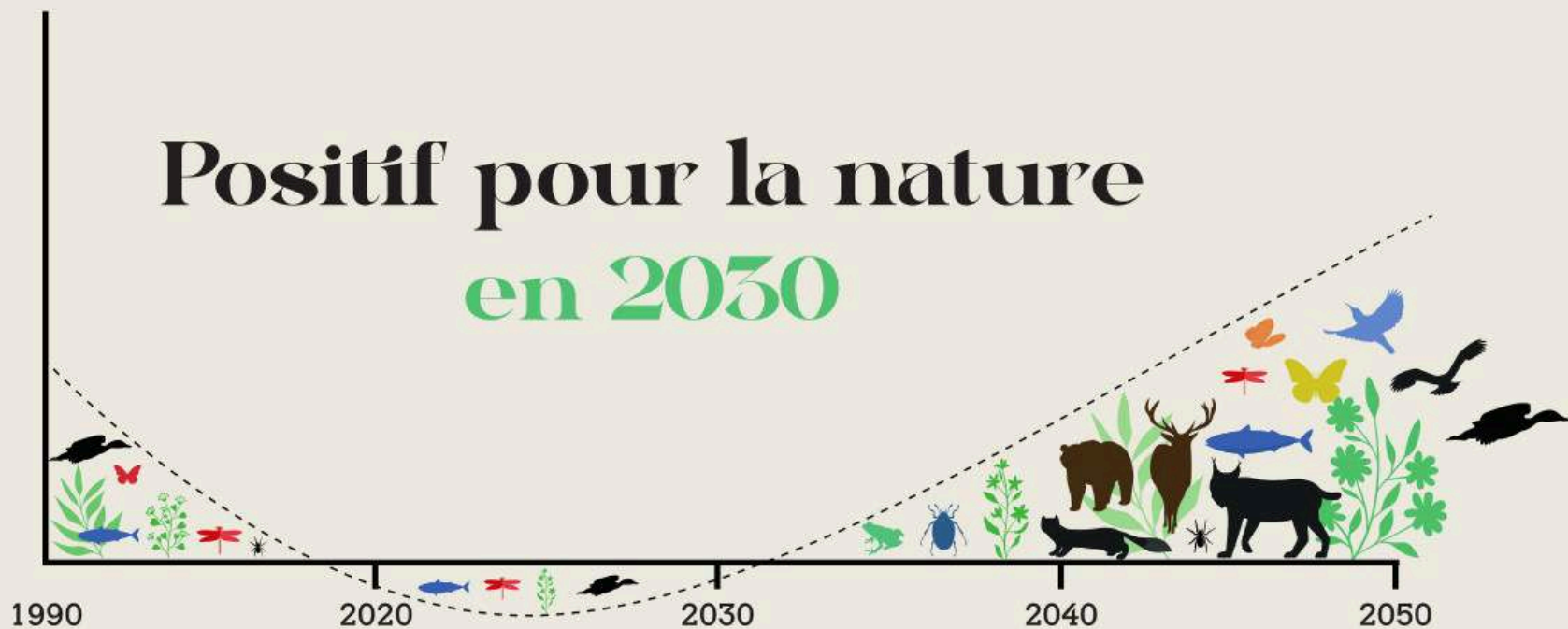
Boissons et restauration sur place

Informations et programme complet :

facebook.com/paioliveassociation
bois-de-paiolive.org



Positif pour la nature en 2030





21 ° Assemblée Générale
Rapport moral

Premier état des groupes de travail :

- **SORTIES** : Simon Contant, Jean-Luc Rio, Laurent Berger, Mireille Defosse, Patrick Pailleret.
- **BUVETTE-RESTAURATION** : Françoise Aymes, Patrick (Jardins 07), Gilles Rivière
- **ATELIERS** : Jean-François Holthof, Zael Ray (enfants), Firmin Chaplais, Eve-Marie Batina
- **ACCUEIL** : Carole Coache, Michel Romagny, Françoise Aymes, Jean-Luc Rio
- **CONFERENCES/EXPOSES** : Jean-Marc Gibert, Simon Contant, Laurent Berger
- **STANDS, EXPOSITION, SPECTACLE** : Cassie Texier, Firmin Chaplais, Eve-Marie Batina

Prise en compte des Gras, moins étudiés et considérés jusqu'à présent :

- En raison des menaces : les centrales PV au sol évidemment mais aussi les lotissements, les dépôts de déchets, les loisirs motorisés.
- Différent du Bois de Paiolive où les activités agricoles sont très faibles. Sur les Gras la valorisation des activités agricoles : élevages, cultures est importante pour la conservation des milieux.



21 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité
Rapport moral

Vote sur les deux rapports



21 ° Assemblée Générale
Rapport financier

Résultat de l'exercice 2023

		Report 2022	4 366,90 €
Charges 2023	20 256,63 €	Produits 2023	24 799,91 €
Solde positif	8 910,18 €		
TOTAL	29 166,81 €	TOTAL	29 166,81 €

- **Charges :**

Nature	Montant
ACHATS :	
Matériel et fournitures de bureau	1 884,84 €
Matériel scientifique	1 567,79 €
Prestations de services	2 531,90 €
Électricité	419,36 €
TOTAL	6 403,89 €

- **Charges :**

Nature	Montant
SERVICES EXTÉRIEURS (1) :	
Location	57,54 €
Documentation	119,70 €
Frais internet / téléphone	841,17 €
TOTAL	1 018,41 €

- **Charges :**

Nature	Montant
SERVICES EXTÉRIEURS (2) :	
Publicité – frais de manifestations	77,15 €
Impressions	1 299,20 €
Frais de déplacements	400,00 €
Frais bancaires	152,16 €
Droits d'auteurs	975,00 €
TOTAL	2 903,51 €

- **Charges :**

Nature	Montant
CHARGES DE PERSONNEL :	
Rémunérations des personnels	4 616,82 €
Charges sociales	1 801,00 €
Services civiques	2 463,00 €
TOTAL	8 880,82 €

- **Charges :**

Nature	Montant
CHARGES DE GESTION :	
Cotisations diverses	265,00 €
Cotisation IUCN	785,00 €
TOTAL	1 050,00 €

- **Produits :**

Nature	Montant
VENTES ET PRESTATIONS :	
Licences Cours Chauves-souris	1 430,00 €
Vente de documents	409,15 €
Recettes de manifestations	46,50 €
Prestations de l'Association	1 200,00 €
TOTAL	3 085,65 €

- **Produits :**

Nature	Montant
SUBVENTIONS :	
MNHN	7 000,00 €
Commune de Lablachère	600,00 €
Services civiques	3 713,33 €
TOTAL	11 313,33 €

- **Produits :**

Nature	Montant
PRODUITS DE GESTION :	
Cotisations	1 605,00 €
Dons et mécénat	8 529,56 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
Remboursements	266,37 €
TOTAL	10 400,93 €

- **Analyse financière :**

Opération ATBI

Dépenses 2023	2 455,00 €	Recettes 2023	7 000,00 €
Solde positif	4 545,00 €		

Opération Chiroptères

Dépenses 2023	1 151,70 €	Recettes 2023	1 430,00 €
Solde positif	278,30 €		

Animations 2023

Dépenses 2023	6 817,82 €	Recettes 2023	6 329,56 €
Solde positif	498,26 €		

Services civiques 2023

Dépenses 2023	2 463,00 €	Recettes 2023	3 713,33 €
Solde positif	1 250,33 €		

Révision du montant des cotisations :

- 10 euros pour étudiants, jeunes
- 15 euros sans reçu fiscal
- 45 euros avec reçu fiscal

Plus d'adhésion par couple.



21 ° Assemblée Générale

Rapport financier

Vote sur le rapport

21 ° Assemblée Générale
Élection du Conseil d'administration

À renouveler	Composition du CA
CONTANT Simon	BAYLE Jean-Marie
HOLTHOF Jean-François	BOUQUET Christophe
MARTINEZ Ginès	COSTE Lionel
MORIN Didier	KLEIN Bernard
	PAILLERET Patrick
	RAY Zael
	SCHWAAB François
	TEXIER Cassie
	VEDEL Pascal
	Patrick Seuzaret (nouveau membre)



21 ° Assemblée Générale

**Vote pour les membres
du Conseil d'Administration**

Modification de l'article 8 des statuts

ARTICLE 8 - Conseil d'Administration

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de neuf à dix-sept membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale. Les Administrateurs exercent leurs fonctions bénévolement et sont rééligibles. Un administrateur est réputé démissionnaire s'il n'assiste pas à trois réunions consécutives sans justifications ni excuses. En cas de vacance d'un poste d'administrateur, celui-ci peut être remplacé provisoirement par une personne choisie par le Conseil d'Administration, jusqu'à l'Assemblée Générale suivante. Le Conseil se réunit au moins trois fois par an et autant que nécessaire. Il est convoqué par le Bureau ou à la demande d'un quart de ses membres. La convocation avec l'ordre du jour sont envoyés au moins deux semaines avant la date fixée par courrier électronique (chaque fois que c'est possible) à défaut, par courrier postal. Le Conseil est présidé par un membre du Bureau. **Pour prendre une décision la moitié de ses membres doit être présente ou représentée.** Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, le président du Conseil tranche. Une personne non membre du Conseil peut être invitée à assister à tout ou partie d'une réunion sans prendre part aux votes éventuels.